DISCOURS

D

ETIENNE PARENT

DISCOURS

QUEBEC
Imprimerie de Léger Brousseau

1878

DISCOURS

DE L'INTELLIGENCE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Il y a trois ans, j'eus l'honneur d'entretenir un auditoire semblable à celui qui m'écoute, d'un sujet qui se rattache étroitement à celui que je vais essayer de traiter. Dans ce premier entretien, j'ai voulu protester contre la doctrine, funeste à mon avis, que la religion ou le sacerdoce, et par suite l'âme humaine, doivent se tenir à l'écart dans la société politique, rester impassibles et inactifs

au milieu du mouvement social. Cette idée m'a paru d'autant plus étrange, anormale, qu'une observation attentive de la nature de l'homme, et de la société, m'avait convaincu que c'était la religion même qui avait formé la société, et que la société ne s'expliquait, ne se comprenait que par la religion, qui, dans sa plus haute expression est la science des rapports qui rattachent Dieu à l'homme, et l'homme à Dieu, d'où découle, par induction rigoureuse, la science des rapports entre l'homme et ses semblables, et le reste de la création, autrement dit la morale, tant publique que privée. Voilà le domaine incontestable de la religion et du sacerdoce, qui en est l'organe. Que nous resterait-il donc pour notre société politique ? rien de plus que la satisfaction des besoins purement matériels, et encore sur le principe bien insuffisant et bien peu relevé de l'intérêt bien entendu

de chacun. Dans ce cas, notre société humaine ne serait guère supérieure à celles de l'abeille et du castor, et à en juger par ce qu'elle a été jusqu'à présent, en général, elle leur serait bien inférieure sous les rapports de la police, de l'ordre et de l'économie. C'est toujours, et en toutes choses, le propre de l'erreur de ravaler l'homme au rang de la bête, de même que la vérité l'élève jusqu'à la sphère des anges.

Je comprends fort bien qu'on me dise que l'Eglise et l'Etat doivent dans l'intérêt de l'humanité, former deux puissances distinctes et séparées ; mais ces deux puissances doivent, chacune dans son cercle et avec ses moyens particuliers d'action, travailler de concert au même but, l'avancement moral, intellectuel et matériel de l'humanité. C'est bien un mécanisme social plus simple, plus effi-

cace, et partant préférable en théorie, que celui où les deux pouvoirs se trouvent réunis dans les mêmes mains ; mais l'expérience a prouvé que partout où cela s'est rencontré sans contre-poids intérieurs ou extérieurs, il y a eu compression, abrutissement ou persécution de la pensée. Dieu qui parle et se révèle aux hommes par les phénomènes historiques, nous apprend par là, que la main qui porte l'encensoir ne doit pas porter le sceptre, et *vice versâ*. A l'Eglise les conseils, les avertissements ; à l'Etat la législation et le gouvernement direct de la société ; à l'Église de tracer la voie, à l'Etat d'y marcher ; enfin aux peuples de les y suivre. Hors de là point d'accord entre les faits, et par suite anarchie et désordre dans la société. Il est bon d'ailleurs qu'il se trouve, dans les sociétés humaines, une voix qui puisse, au besoin, dire avec autorité aux puissances

humaines, quelles qu'elles soient, peuples, nobles, ou rois : *Tu es ille vir !* C'est surtout dans un âge de regénération politique, comme celui où nous vivons, que la société a besoin qu'une autorité désintéressée, placée au-dessus des intérêts matériels, fasse entendre des paroles de prudence aux uns, de désintéressement aux autres, à tous de soumission aux lois immuables du monde moral.

Dans le discours que je viens de rappeler à votre souvenir, j'entretins mon auditoire de ce que je regarde comme l'un des deux éléments du pouvoir social, l'élément religieux ou spirituel. Je ne saurais, ce me semble, mieux répondre à l'invitation qui m'a été faite de vous donner une lecture, que de traiter un sujet qui complétera ma thèse. Je vais donc vous parler de ce que je regarde comme le second élément du

pouvoir social, et c'est ce que je ferai en vous présentant quelques observations sur l'intelligence dans ses rapports avec la société.

Dans l'un et l'autre cas, c'est bien l'intelligence ; mais dans l'un c'est l'intelligence s'appliquant particulièrement aux choses spirituelles, dans l'autre ce sera l'intelligence s'occupant particulièrement des choses temporelles. Dans un cas, elle produit la foi ; dans l'autre l'autorité : deux excellentes choses dont le monde civilisé se trouve dans une grande pénurie par le temps qui court. A qui la faute ? c'est à chacun à bien examiner sa conscience sur ce point.

L'on comprendra. sans doute, que je n'entends pas faire du dualisme psychologique,en parlant d'un élément spirituel, et d'un élément intellectuel, d'où l'on

pourrait penser que je crois à deux principes d'activité chez l'homme. Tout ce qui en nous voit et sent, juge et veut, c'est bien l'âme et l'âme seule ; mais si l'âme est une dans son essence, elle est multiple dans ses facultés, au point même qu'elle se trouve, quelquefois, soit par vice d'organisation, soit par vice d'éducation, à manquer de quelques-unes des facultés humaines, ou à en avoir qui ne sont qu'imparfaitement développées. Voir ou sentir, juger et vouloir ne sont pas la même chose pour l'âme ; Ovide l'a dit : *video meliora, proboque deteriora sequor*, et c'est ce que chacun de nous a souvent éprouvé.

J'entends donc par intelligence, pour le sujet qui va nous occuper, la force de conception, l'aptitude et l'énergie, qui rendent capable des grandes choses dans tout ce qui est du ressort de l'activité

humaine, abstraction faite de la question de moralité, qui dans ma théorie, tombe dans le domaine du pouvoir spirituel. A ce dernier pouvoir la noble mission de conserver les liens sacrés qui tiennent le ciel et la terre unis l'un à l'autre, et qui nous font remonter jusqu'au sein de Dieu même pour y chercher l'origine et la raison de la société, qu'on ravale, qu'on prive de toute base sûre et durable, en l'appuyant uniquement sur des considérations tirées de la partie inférieure de notre nature.

Il n'est certes pas indifférent que l'on considère la société comme étant fondée pour des fins divines, ou pour des fins humaines. Que l'on continue à proclamer que la société est établie pour l'homme, pour l'avancement des intérêts purement humains, alors, et ce sera logique, chacun, chaque famille, chaque

classe travaillera pour soi, pour son avantage particulier, sans s'occuper des devoirs et des intérêts supérieurs de la société. Vous verrez alors la religion s'isoler de ce qu'on appellera les choses du siècle, et déclarer hautement que son royaume n'est pas de ce monde, texte sacré dont on a étrangement abusé. Que le Christ ait voulu dire par là que ce n'était pas dans ce monde que ses élus devaient attendre leur récompense, à la bonne heure ; mais qu'il ait recommandé à son église de ne s'occuper en rien du mouvement des affaires terrestres, c'est ce qui ne peut m'entrer dans l'esprit. Le plus grand mal qui est résulté de cette doctrine, c'est que la puissance religieuse, dans le christianisme comme ailleurs, dédaignant de s'associer au pouvoir mais sentant qu'elle ne pouvait s'en passer, a travaillé à le subordonner entièrement à ses fins particulières, et

en voulant trop spiritualiser les nations, elle a détruit toute leur force matérielle et intellectuelle. Ou bien encore, le pouvoir séculier, sentant qu'il a besoin du pouvoir spirituel, cherche à se l'asservir, et en l'asservissant le corrompt, lui ôte toute sa force morale, et bientôt la société perd sa base spirituelle, et reste avec les forces et les instincts purement matériels : d'un côté c'est le mysticisme, de l'autre, le matérialisme, tous deux également contraires à la nature et aux destinées de l'homme.

Mais il me semble entendre des murmures : à quoi bon, se dit-on, venir nous occuper, dans ce coin de l'Amérique, nous jeune peuple, de ces grandes et épineuses questions, qui n'intéressent que la vieille Europe ? Laissons-la guérir, comme elle le pourra, les vices constitutionnels, les maux sociaux au milieu

desquels sa caducité se roule sur un lit de douleur. Notre voix, elle ne l'écoutera pas ; et nous avons devant nous une nature riche, belle et vierge qui invite et provoque notre jeune et vigoureuse virilité. Paroles pleines d'irréflexion, messieurs. Ces vices, dont nous nous rions, nous les avons sucés avec le lait de notre mère, cette vieille Europe ; ces maux, nous en avons les germes en nous dans les idées, les lois et les institutions que nous tenons de cette Europe souffrante. La vigueur de la jeunesse nous en fait triompher, mais un temps viendra, et plus promptement pour nous que pour elle, grâce à la rapidité avec laquelle tout marche de nos jours ; un temps viendra où nous aurons aussi les mêmes vices à corriger, les mêmes maux à guérir, si nous ne sommes assez sages pour en purger notre système social. Que diriez-vous de celui qui, voyant souffrir

un vieux père et une vieille mère d'un mal héréditaire, ne profiterait pas des forces de la jeunesse pour en étouffer le germe chez lui ? Les grandes questions de réforme sociale qui agitent aujourd'hui l'Europe, nous intéressent donc aussi bien que les peuples Européens, et il nous importe autant qu'à eux de les étudier. Eux, ils ont à guérir le mal ; nous, nous avons à le prévenir.

C'est donc à bon droit que les esprits sérieux se préoccupent partout de l'état actuel de nos sociétés. Il n'y a pas, en effet, à se le cacher, le désordre et l'anarchie dans les idées sont tels, que, parmi tous les peuples qui tiennent à la civilisation européenne, il n'y en a pas un seul dont l'état social, à l'époque actuelle, repose sur un principe moral d'autorité indisputable ou indisputé ; sur un de ces principes qui, remontant

jusqu'à Dieu, seule et unique source de toute autorité, commande sans contestation l'assentiment et la soumission des peuples. On remarquera que je dis principe moral, c'est-à-dire tirant sa force de l'idée de droit absolu, non pas seulement de considérations d'intérêt et de convenance, comme le principe représentatif, qui est et sera toujours cependant un auxiliaire utile, indispensable peut-être, au bon fonctionnement du principe moral quel qu'il soit. De tel principe, il n'en existe plus dans notre monde social depuis la répudiation du ci-devant droit divin, droit de par la foi des peuples seulement si vous voulez, et non, comme on a voulu le faire croire, de par la grâce de Dieu ; mais droit toujours existant, quant à l'effet pratique ; l'essentiel en pareil cas étant l'assentiment public.

Oui, messieurs, un principe d'autorité divin, ou reconnu comme tel, voilà ce qui nous manque, et voilà ce qu'il nous faut chercher ; voilà ce qu'il nous faut trouver, si nous voulons ramener sur notre terre le règne de la paix, de l'ordre et de la vraie liberté. Tout vient de Dieu, tout est pour Dieu, et c'est dans Dieu que nous devons aller puiser toutes nos inspirations, c'est-à-dire dans les lois naturelles, autant qu'il nous est permis de les connaître. Comme individus, comme peuples, comme espèce, nous agissons trop souvent comme si la société, l'humanité, la création étaient faites pour nous ; égoïsme, orgueil, folie, dont nous sommes toujours bien sévèrement punis. Nous le sommes à l'heure qu'il est par cette immense confusion dans les idées, qui rappelle celle de la Tour de Babel, par ces crises sociales qui toutes n'aboutissent qu'à de sanglants avortements.

par ces fiévreuses anxiétés qui empoisonnent le présent, par ces sombres incertitudes qui obscurcissent l'avenir.

Devant un spectacle aussi décourageant, les uns prêchent le culte des idées surannées, et veulent nous refouler vers un passé impossible ; les autres veulent faire halte au milieu de la confusion universelle, ou espèrent endormir une société fiévreuse dans une politique d'expédient et du jour au jour ; d'autres enfin, l'imagination échauffée d'espérances insensées, nous poussent vers un avenir irréalisable ; un petit nombre se dégageant de tout préjugé, de toute préoccupation irrationnelle, de tout motif retréci, consentent à considérer la situation des yeux de la raison et de la conscience. Ces derniers ne s'effraient pas outre mesure des symptômes menaçants que présente le monde social. Dans

le malaise du temps, ils voient une de ces grandes crises, dont l'histoire offre plusieurs exemples, et qui, lorsque les mauvaises passions des hommes ou leur aveuglement n'y ont mis obstacle, ont toujours fait faire un pas à l'humanité dans la voie du progrès indéfini et indéfinissable, dans laquelle il est de notre nature, de notre destinée et de notre devoir de marcher sans cesse en avant. C'est de l'oubli ou du mépris de cette loi, ou de quelque autre grande loi de notre nature, que découlent les maux et les calamités de nos sociétés.

Les lois sont de deux espèces : lois d'ordre et de conservation d'un côté, lois de réforme et de progrès de l'autre. On pèche contre les premières, lorsqu'on porte la main sur des institutions qui, quoique imparfaites sous certains rapports, comme le sont toutes les choses

humaines, sont en harmonie avec l'état moral ou intellectuel des peuples qu'elles régissent. On pèche également contre les secondes, lorsqu'on repousse ou qu'on néglige les changements ou les perfectionnements que demande un état social plus avancé. C'est contre ces dernières que péchèrent les courtisans et les flatteurs des rois, au commencement de l'ère d'émancipation. C'est contre les premières que pèchent les démagogues et les flatteurs des peuples, en leur prêchant une liberté outrée, incompatible avec l'état social et la nature humaine.

C'est une étrange erreur que de chercher dans la société une liberté pleine et entière. Cette liberté ne se trouve que dans l'état de nature, dans la barbarie. Votre homme parfaitement libre se trouve dans les bois, et nulle part ailleurs ; et c'est-là que vous conduiraient

vos folles idées de liberté. Là, je l'avoue, vous disposeriez à votre guise de vos personnes, de vos biens, sauf pourtant les accidents d'une rencontre avec d'autres hommes libres, plus forts ou plus rusés que vous. Mais cet homme libre, est-ce un homme ? est-ce l'être créé à l'image de Dieu, être moral perfectible, travaillant à se rapprocher de son divin modèle ? Non, ce n'est que l'ébauche d'un homme qui ne deviendra véritablement homme qu'en passant par les mains de la société, qu'il rend dépositaire de sa liberté naturelle, et qui lui en rend la part dont elle peut se passer, ou dont il pourra faire un bon usage, un usage conforme à ses propres fins à elle, qui sont et ne peuvent légitimement être que l'avancement et le bonheur de l'espèce humaine, en tant qu'être collectif. Qu'on cesse donc de prêcher aux hommes en société la doctrine d'une liberté illimitée. L'homme

social appartient à la société, corps, biens et âme même, car la société peut et doit, dans certaines circonstances, réprimer le libertinage de l'esprit. La société a souvent abusé de ce droit comme de plusieurs autres ; mais ces droits existent ; car sans eux la société ne saurait subsister, elle qui n'existe qu'à la condition d'une autorité absolue sur tous les membres qui la composent. Qu'on ne se méprenne pas sur ce que je dis ici de la société, considérée abstraitement, et qu'on ne l'entende pas comme pouvant s'appliquer aux divers gouvernements. Eux, ils ne sont pas souverains comme la société, ils ne sont que les dépositaires et les ministres responsables de son autorité souveraine. C'est pour avoir confondu ces deux idées, que des esprits très-éclairés en sont venus à soutenir la doctrine du pouvoir absolu des gouvernements. Nous sommes les enfants de la société, les

gouvernements sont ses serviteurs ; administrateurs et administrés, enfants et serviteurs, c'est aux pieds d'une mère commune que nous devons tous aller nous inspirer, prendre nos ordres et nos règles de conduite.

Plus d'arbitraire avec cette doctrine ; il y a des lois, des lois immuables, éternelles comme le Dieu qui les a décrétées, que ni rois, ni sénats, ni peuples ne sauraient impunément violer ; car c'est Dieu lui-même qui est le haut-justicier. Ainsi, quand vous voyez une révolution à jamais mémorable, châtiment elle-même des fautes et des crimes des rois, se faire un trône de la guillotine, ne vous étonnez pas de voir les cadavres de ses propres enfants grossir bientôt l'hécatombe qu'elle s'était faite de ceux de ses ennemis, et de la voir elle-même tomber épuisée, haletante aux pieds

d'un despote. Ne vous étonnez pas non plus, n'accusez ni les éléments ni les hommes, quand vous voyez ce despote, le plus grand, le plus puissant des monarques du jour, tomber brisé... sous les pieds des chevaux cosaques ?—non ; mais sous le pied de Dieu, qui l'avait élevé pour ses fins à lui, non pour satisfaire une vaine ambition personnelle. Et quand vous voyez un saint et généreux Pontife, arrêté dans ses projets de réforme sage et modérée, fuyant devant la démagogie romaine, et ramené bientôt dans sa ville éternelle, à l'abri de ce même drapeau tricolore, sous lequel, dans le demi-siècle précédent, avait été décrété l'exil de deux de ses vénérables prédécesseurs, découvrez-vous, messieurs, c'est la justice de Dieu qui passe... Mais quels sont ces bruits de chaînes qui parviennent jusqu'à nos oreilles ? Quoi ! sur cette terre d'Amérique, sous le ciel

même où fut décrétée l'égalité entre les hommes, sous le régime de cette déclaration d'indépendance, jurée en prenant Dieu et les hommes à témoins, non seulement on retient dans l'esclavage plus de trois millions d'êtres humains, mais encore on veut faire participer les Etats voisins à ce parjure national ! Ne nous étonnons pas que la conscience des peuples s'alarme, et que le sol tremble sous leurs pieds ; c'est la justice de Dieu qui approche. Ne surgira-t-il pas un nouveau Jonas pour faire entrer le repentir au cœur de cette nouvelle Ninive ? Les crimes des individus paraissent quelquefois rester impunis, en ce monde, parce que nous ne pouvons pénétrer dans la vie intime de chacun ; mais les crimes des nations n'échappent jamais à la justice divine, et l'expiation est toujours proportionnée aux fautes. Sans cela point de Dieu, point de lois morales.

le monde est livré à la force brutale, et il faut aller chercher nos règles de conduite chez les cannibales ou les tigres. Elle est donc bien terrible la responsabilité de l'homme public, soit au forum, soit dans la presse, soit à la tribune, lorsqu'il se laisse dominer par les mauvaises passions ; car la peine de sa faute retombera non-seulement sur lui, mais aussi sur des millions et des générations entières d'hommes après lui. Y pensent-ils bien à cette effrayante responsabilité, cette multitude d'hommes qui, dans tous les pays, sans études suffisantes, sans expérience des hommes ni des choses, se lancent, en aveugles ou en énergumènes, dans l'arène politique, où se traite et se règle ce qu'il y a de plus difficile au monde, le gouvernement des hommes en société ?

C'est, d'un côté, la folle du logis escor-

tée de l'ignorance ; de l'autre, l'égoïsme avec ses vues et ses instincts rétrécis, qui sont la cause des luttes interminables qui agitent le monde à propos de l'organisation sociale. Si l'ou s'en rapportait davantage au bon sens, et au droit sens, on ne tarderait pas à se mettre d'accord. Le bon sens ferait écarter les utopies insensées et prestigieuses ; le droit sens nous ferait admettre sans résistance les grandes lois de la nature, que l'imagination n'aperçoit qu'à travers un prisme trompeur, et que l'égoïsme repousse, pour n'avoir pas à les subir.

Les considérations morales qui précèdent ne se rattachent qu'indirectement au sujet qui nous occupe : mais elles serviront à préparer les esprits aux sacrifices que je vais demander à tout le monde : sacrifices d'intérêts personnels et domestiques, sacrifices d'opinions.

sacrifices de préjugés, sacrifices d'amour-propre, en retour desquels, cependant, j'offrirai des biens d'un prix infini : l'ordre, la paix, la liberté, la grandeur.

Vous voulez gouverner la société humaine : eh ! bien, qu'est-ce que la société humaine ? une collection d'hommes, un homme collectif, qui présente toutes les passions, tous les appétits, tous les instincts bons ou mauvais, qu'on rencontre dans les individus qui la composent. Or, que fait l'homme individuel qui veut se bien conduire, se bien gouverner ? accorde-t-il l'empire aux organes grossiers et imbéciles, ou bien au cerveau, organe de l'intelligence ? C'est donc aux intelligences supérieures dans les sociétés humaines qu'il faut donner et laisser incontesté le gouvernement des peuples. Contre ce principe, contre cette loi de la nature pèchent également

et ceux qui veulent un pouvoir social par voie d'hérédité ou d'engendrement, et ceux qui proclament la souveraineté absolue des masses. Ni dans l'ordre moral et intellectuel, ni dans l'ordre politique, les masses, ou, comme l'on dit, le peuple, n'ont été faits pour prescrire ni commander ; la nature les a destinées au contraire à écouter, croire et obéir.

On aura beau dire et beau faire, le peuple, dans l'acception restreinte du mot, est et sera toujours, dans la grande famille politique, ce que les enfants mineurs sont dans la famille domestique. un enfant qu'il faut aimer, protéger, mais gouverner, et cela dans son intérêt autant que dans celui de la société. Nous connaissons tous le sort des familles où les enfants gouvernent : il en sera de même des sociétés politiques où les masses gouverneront. La souveraineté

des masses, c'est la souveraineté des instincts aveugles, instincts bons et généreux quelquefois, mais toujours irraisonnés, et n'ayant d'autre loi que celle de la force brutale, et cette souveraineté ne peut régner ailleurs que dans le chaos, comme elle régnait sur l'abîme, avant que l'esprit de Dieu y eût pénétré, et en eût fait sortir notre monde.

C'est un fort mauvais service à rendre au peuple que de lui crier sans cesse qu'il est le maître, qu'en dehors de lui nulle autorité n'existe. Il était un bien meilleur ami du peuple, que ceux qui l'avaient ameuté, ce sage romain qui pacifia les plébéiens de Rome, en leur récitant la fable des membres du corps humain révolté contre la tête. En effet, pour aller chercher l'autorité dans les masses, il faut supposer qu'elles sont capables de se former des opinions saines

et éclairées sur tous les grands points de la science politique. Le fussent-elles, elles n'en auraient pas le loisir. Doux et agréable délassement, en effet, que vous réservez-là au peuple après son dur travail de la journée. Ah ! laissez-lui donc toute son intelligence et toute son attention pour bien conduire ses petites affaires, pour perfectionner les procédés de son art ou de son métier ; ce sera beaucoup mieux pour lui et pour la société. Mais la science du gouvernement est au-dessus des intelligences vulgaires : et ne voyez-vous pas qu'en les revêtant de l'autorité sociale, vous ne pouvez attendre que l'anarchie et la confusion : que vous préparez à la société politique le même sort que les apôtres du libre examen ont fait à la société religieuse au sein du protestantisme ? Vous levez les épaules de pitié à la vue d'une doctrine qui consiste à mettre entre les

mains du travailleur, pour y trouver une croyance religieuse, un livre, sur les textes duquel les plus savants docteurs se disputent depuis dix-huit cents ans. Croyez-vous donc qu'il soit beaucoup moins étrange de soumettre au jugement de ce même travailleur cette machine si compliquée qu'on appelle la société politique ? Ah ! respectons l'œuvre de la nature : ne faisons pas grand ce qu'elle a fait petit, ni ne faisons petit ce qu'elle a fait grand. On a, dans le passé, foulé aux pieds la première de ces maximes ; n'allons pas fouler aux pieds la seconde, nous hommes du présent et de l'avenir. Apprenons au contraire au peuple à remonter à la source de toute autorité, à Dieu même, à la suprême intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures. Qu'on laisse au peuple le droit de désigner, parmi les hautes

intelligences, celles qui seront plus spécialement chargées du gouvernement de la société, ce n'est certes pas moi qui m'y opposerai. Et si c'est là ce qu'on appelle la souveraineté du peuple, j'objecterai au mot, et j'accepterai la chose. Mais, alors, l'éléphant qui choisit son cornac sera donc aussi une espèce de souveraineté ?

Il est bien vrai que, parmi les adeptes de la doctrine, il en est bien peu qui croient à la souveraineté directe et absolue du peuple, et que tous entendent bien escamoter, à leur profit, tout ce qui sera gagné par leur propagande d'une doctrine outrée. Peut-être craignent-ils de s'exposer à l'imputation d'être mus par des motifs d'intérêt personnel. S'ils disaient tout franchement aux peuples : Le gouvernement du monde appartient à l'intelligence, non à la naissance :

l'homme du peuple y a autant de droit que le patricien ou le bourgeois, s'il est marqué du sceau de l'intelligence ; il faut donc réformer nos lois, arranger nos institutions sociales de façon que toutes les intelligences, sans distinction, puissent prendre dans la société la place et le rang qui lui appartiennent par droit de nature. Si, dis je, l'on eût tenu ce langage, on se serait peut-être exposé à quelques malignes imputations, mais on n'aurait pas lancé au milieu des masses un principe faux, dont avec leur logique inexorable,parce qu'elle n'est pas éclairée, elles tirent dans l'occasion les conséquences les plus pernicieuses pour elles-mêmes et pour la société toute entière. Prenons-y garde : le peuple, qui n'a pas fait sa rhétorique, qui ignore ce que c'est qu'une métaphore ou une hyperbole, prendra toujours les mots dans leur sens propre ; et un faux principe, une

idée exagérée, entrée dans la croyance d'un peuple, c'est l'inoculation d'une lèpre morale à toute une société. En citer tous les exemples serait, hélas ! faire l'histoire de tous les malheurs du genre humain.

La loi de subordination des êtres inférieurs aux êtres supérieurs est une loi universelle de la création : la nature inorganique est soumise à la nature organique, et, dans cette dernière, les êtres moins parfaits sont subordonnés aux êtres plus parfaits. Il en est de même dans le règne animal, partout vous voyez une hiérarchie non interrompue, jusqu'à ce que vous arriviez à l'homme, à qui tout est subordonné sur le globe qu'il habite, et qui lui-même est subordonné à l'intelligence suprême qui gouverne l'univers.

Si tous les hommes naissaient égaux en intelligence, on pourrait dire que, dans la création, à l'homme s'arrête cette loi universelle de subordination ; mais il n'en est pas ainsi. Quelle immense distance, quelle abîme entre les intelligences d'élite, et les masses d'hommes que l'on rencontre dans nos sociétés, même les plus avancées ! Oui, quoi qu'en ait dit Helvétius au contraire, il est des hommes tellement organisés, que leurs facultés intellectuelles ne sont susceptibles d'aucun développement considérable. Et Dieu, dans sa sagesse, a voulu que ce fût le plus grand nombre. Quelle confusion, en effet, n'offrirait pas notre globe, si tout le monde naissait avec les aptitudes propres au gouvernement ! il arriverait que tout le monde voudrait gouverner. Ou bien encore, si tous les hommes étaient propres à l'étude des hautes sciences, chacun voudrait

philosopher, et le monde, devenu philosophe, ne manquerait pas d'éprouver bientôt le sort de Thalès, tombé dans un fossé en contemplant les astres. Dieu, en distribuant l'intelligence en portions inégales. dans la grande famille humaine, a voulu évidemment donner des sujets pour les différentes occupations auxquelles il destine les hommes, et dont les unes demandent un degré supérieur, et les autres un degré moindre d'intelligence. A nous de ne pas troubler cet ordre naturel et divin.

Cette loi universelle, d'ailleurs, préside à la formation de tous les empires, qui s'agrandissent et se maintiennent, sans graves commotions intérieures, jusqu'au temps où l'intelligence qui les avait formés cesse, par la dégénérescence des races ou classes gouvernantes, de tenir le sceptre, et se trouve, en grande porpor-

tion, reléguée dans les classes gouvernées. Il s'opère alors un travail souvent sinistre, mais toujours providentiel, qu'on appelle révolutionnaire, et qui n'est que l'effort de l'intelligence pour reprendre sa place et son niveau dans la société. Observez de près tous les mouvements révolutionnaires, et vous verrez clairement que les masses populaires y sont les instruments d'hommes intelligents, qui sont ou se croient déplacés. Les masses dont on couvre la tête du bonnet phrygien en guise de couronne, ne sont pas souveraines de fait, bien loin de l'être de droit. Dans leurs époques de plus haute puissance, époques tragiques le plus souvent, elles reçoivent la loi d'intelligences supérieures, qui, si elles sont dépravées, préparent aux peuples bien des repentirs et des expiations. Napoléon, qui s'y connaissait, disait des agitateurs de son temps : " Ce sont des

“ gens qui ont l’imagination ardente, un
“ peu plus d’instruction que le peuple,
“ et qui exercent de l’influence sur lui.
“ Je trouverai bien le moyen, ajoutait-il,
“ de faire juger les scélérats par une
“ commission militaire.” Le mot était un peu dur, et le remède était mauvais. Il en employa un bien meilleur en mettant, comme on l’a dit, dans la giberne de chacun de ses soldats le bâton de maréchal de France. Dans les rangs des agitateurs, il y a bien des scélérats qui méritent le châtiment que leur réservait l’homme du 18 brumaire ; comme il y a aussi une foule d’ineptes brouillons, dont le titre à la considération est une présomption, une impudence extrême, vermine incommode et impure, qui trouble et pollue tout ce qu’elle touche ; mais assurez le sort de la vraie intelligence, et ces reptiles croassants et venimeux

restés seuls sur l'arène, disparaitront bientôt au fond de leur marais.

Le régime héréditaire........... Mais avant d'aller plus loin, je dois expliquer clairement ce que j'entends par régime héréditaire, afin qu'on ne donne pas à ces mots une portée autre que celle qu'ils ont dans ma pensée. J'entends donc par régime héréditaire l'ensemble de ces lois, coutumes et usages qui font que, dans nos sociétés, tous les avantages sociaux sont par le fait assurés à ceux qui y naissent, non à raison de leur intelligence ou valeur personnelle, mais par le hasard de leur descendance. Le régime héréditaire, disais-je, a été impuissant à maintenir l'intelligence à la tête de la société, à moins de tenir les peuples dans l'abaissement, comme on l'a fait en Asie et ailleurs : système affreux, heureusement impossible main-

tenant en Europe et en Amérique. En Asie, cependant, la Chine peut faire exception sous ce rapport ; mais aussi remarquez que tous les fonctionnaires de l'état doivent être pris dans la classe des lettrés, qui sont par là intéressés à maintenir l'ordre établi. Aussi, l'empire chinois est-il le plus ancien qui existe. Ainsi le principe du gouvernement par l'intelligence serait dû à la Chine ? Eh! pourquoi pas ? La Chine n'a-t-elle pas inventé et mis en usage, longtemps avant l'Europe, les canaux de navigation, la poudre à canon, la boussole, les puits artésiens, l'éclairage et le chauffage au gaz, et pardessus tout l'imprimerie ? y aurait-il de quoi s'étonner qu'elle eût découvert aussi le vrai principe du gouvernement politique ? Mais la Chine, qui a presque tout découvert, n'a presque rien perfectionné, ce que l'on peut attribuer à l'absence de la concurrence

étrangère, due elle-même à l'isolement systématique où cette nation s'est de tout temps efforcée de se tenir vis-à-vis des autres nations. N'ayons donc pas honte d'emprunter à l'aîné de tous les empires existants un principe du gouvernement fort et stable, que nous pourrons, en l'améliorant, facilement coordonner avec les idées et les institutions du monde occidental.

Pour attendre du régime héréditaire la permanence de l'ordre social, il faudrait que l'intelligence fût aussi héréditaire. Or, l'expérience présente un résultat à peu près tout contraire. En effet, on a remarqué que les grands hommes avaient rarement des enfants qui les valaient. Les hommes donc, en établissant des droits et avantages héréditaires, d'une manière aussi générale qu'ils l'ont fait, ont tout simplement

voulu détrôner la nature, et porté un défi à Dieu ; même ils ont érigé leur tour de Babel, renouvelé la guerre des Titans. Ils devaient être confondus et écrasés, et soyons sûrs que la confusion des langues, le Babélisme, qu'un écrivain contemporain dit être la grande maladie de notre temps, et surtout de la France, ne cessera jamais parmi nous. tant que nous serons sourds aux enseignements de la nature et rebelles à ses lois.

Au moyen du gouverment répresentatif, on a bien fait un pas vers la nature ; mais je ne vois pas encore une seule constitution qui ne soit autre chose qu'un acheminement vers le but, un compromis avec les anciennes idées ; et cela ne peut constituer qu'un état transitoire, une étape plus ou moins avancée dans la voie du progrès humanitaire. On

ne sera véritablement arrivé au port que lorsque les institutions sociales et politiques seront telles, que l'intelligence, reconnue puissance directrice, arrivera sans lutte, sans obstacle, au gouvernement des sociétés humaines, soit directement par l'administration des affaires publiques, soit indirectement par une position sociale influente.

Qu'on ne vienne pas me dire que, sous le régime constitutionnel, tel que l'ont les peuples modernes, la voie est ouverte à l'intelligence sans distinction : ce serait une dérision. La voie est ouverte, dites-vous : eh ! bien, suivez avec moi la marche d'un être humain que Dieu a marqué du sceau de l'intelligence. Il naît dans la condition des trois quarts et plus des hommes qui composent nos sociétés, d'un père qui vit honnêtement de son travail journalier. Dans notre

pays, il sera le fils d'un cultivateur ou d'un artisan, qui ne manquera pas de l'envoyer à la meilleure école du canton, si école il y a. Là, il apprendra, outre la lecture et l'écriture, un peu d'arithmétique, et bien rarement un peu de géographie et d'histoire. Son père a d'autres enfants, il ne peut faire guère plus pour lui. Voilà donc notre jeune prétendant qui part avec ce mince bagage scientifique, renforcé peut-être d'une pécune non moins modeste, pour la conquête de son royal patrimoine. Sur cent pèlerins de cette espèce, combien arrivent au terme du voyage ? un ou deux ; et c'est ce qu'on appellera ouvrir à l'intelligence la voie du pouvoir et de l'avancement, sans distinction !

Voilà pour la généralité des intelligences supérieures ; voyons maintenant ce qui advient au petit nombre d'entre

elles que le sort de la naissance favorise un peu plus. Pour ces dernières, à l'instruction de l'école du village, on ajoutera l'instruction collégiale, et l'assistance de la famille pour entrer dans une carrière quelconque. Il semblerait qu'avec l'amour du travail et une conduite régulière, rien ne doive s'opposer à l'avancement de notre jeune candidat. Arrêtez! il n'est, lui, que le candidat de la nature, l'élu de Dieu, et dans la lice il va rencontrer ceux de l'hérédité, ceux de l'homme enfin. Ces derniers, pour la plupart, n'étaient destinés, par leur intelligence, qu'aux positions secondaires ou infimes de la société : mais en vertu des écus de leurs pères, qui leur sont bien religieusement et intégralement garantis par les lois, ils vont faire une rude concurrence à ces nouveaux venus, qu'ils regardent comme des intrus. Plusieurs de ces derniers succomberont dans

la lutte, ou s'en retireront le cœur ulcéré ; d'autres en sortiront victorieux, mais épuisés d'efforts et chargés d'infirmités ; un très-petit nombre pourront jouir de leur triomphe, si chèrement acheté.

Or, que résultera-t-il de cette lutte, presque impie, entre le principe du vrai droit divin, et le principe du droit humain ? Il en résultera qu'une proportion plus ou moins grande des forces vives de la société se tournera contre elle, contre l'ordre établi. A défaut de griefs réels, et malheureusement ce moyen ne leur manquera pas souvent, ces nouveaux géants entasseront un Ossa de déclamations inflammatoires sur un Pélion d'utopies prestigieuses ; et les masses, naturellement envieuses, et faciles à égarer, tressailleront, applaudiront aux paroles brûlantes de ces nouveaux apôtres ; et les gouvernements

chancelleront sur leurs bases ébranlées, et toutes les énergies humaines, divisées en deux camps ennemis, travailleront à leur mutuelle destruction, usant dans une lutte fratricide, des forces données aux hommes pour travailler, chacun dans sa sphère, à leur bonheur et à celui de leurs frères, en subjuguant la nature brute, non en exploitant leurs semblables. On comprendra qu'il n'est pas ici question de ces luttes salutaires, entre un parti au pouvoir et un parti hors du pouvoir, lesquelles ne dépassant pas le cercle de l'ordre constitutionnel, ne peuvent que tourner à l'avantage général. J'entends parler, on le sait, de ces tourmentes sociales qui, de notre temps, mettent si souvent en question le sort des empires.

Mais toute déplorable que soit la chose, elle est inévitable, elle est d'ordonnance divine, elle est la conséquence d'une des

grandes lois de la création, méprisée, violée, foulée aux pieds. Point de paix ! guerre, guerre sans fin entre les hommes d'un même sang, entre les citoyens d'un même pays, tant qu'ils n'auront pas reconnu leur souverain légitime, l'intelligence, et ne la traiteront comme tel.

Mais, me dira-t-on, ces hautes et fortes intelligences, en faveur desquelles vous réclamez, n'ont-elles pas eu leurs jours de triomphe complet ? n'ont-elles pas eu leurs trois grandes révolutions en France depuis un demi-siècle à peu-près, sans compter les petites plus nombreuses encore, et qu'ont-elles faits ? la France et l'Europe ne sont-elles pas plus que jamais sur un volcan ? Il est facile de répondre à cette objection, qui arguë d'un état de choses où tout était violence, désorganisation et démence, contre un état de choses où la raison, l'organisation

et l'harmonie règneraient ; d'un ordre social où l'intelligence était comprimée, aigrie, en révolte, ne rêvant que destruction, sans avoir encore eu le temps ni l'occasion de s'occuper de réédification, et par conséquent sans expérience sous ce rapport, contre un ordre social où cette même intelligence pourrait se livrer librement et tout entière à l'œuvre du gouvernement des hommes.

Puis il faut remarquer que ce n'était pas toute l'intelligence d'une société qui était à l'œuvre, non plus que cette intelligence mise dans la voie d'un libre et complet développement.

Jusqu'à présent, nous avons forcé l'intelligence en grande partie au moins, à exercer le rôle de tribun ; laissons-la prendre celui de l'homme d'état ; et si sa libre action alors ne prépare et n'assure

des jours meilleurs à la société humaine, les bons esprits, avec le témoignage d'avoir de bon cœur essayé du dernier moyen de salut qui restait, pourront de découragement abandonner la civilisation aux dieux infernaux, et laisser le champ libre aux prôneurs des systèmes de nivellement universel, qui doivent ramener l'espèce humaine à l'état de barbarie primitive, ne laissant que l'espoir que la civilisation en sortira retrempée pour renaître à une nouvelle vie, semblable au Phénix, oiseau divin, que les anciens faisaient renaître de ses cendres.

Avant d'abandonner la partie, cependant, et de livrer le monde social à la fatalité, demandons-nous si nous n'avons pas jusqu'à présent traité l'intelligence humaine comme l'apôtre reproche aux Juifs d'avoir traité l'intelligence divine, le Verbe : *In propria venit et sui eum non*

receperunt, Et ne semble-t-il pas que l'humanité ait été jusqu'à présent condamnée, comme le peuple déicide, à errer dans un monde d'illusions et de misères, sans pouvoir nulle part ériger sa cité sainte ?

Il est, j'en suis sûr, venu à l'esprit de plusieurs d'entre vous de me demander : Mais qui donc s'oppose au règne de l'intelligence ? Qui, Messieurs ? Personne, et tout le monde. Sur la question théorique, tout le monde serait à peu près d'accord. La difficulté commence avec la partie pratique ; lorsqu'on expose à chacun le sacrifice que la patrie attend de lui. C'est alors que s'élèvent de toutes parts les réclamations de nos hommes modernes, si petits, renfermés dans un cercle d'affections si étroites, comparés aux anciens peuples. Quels hommes nous sommes auprès de ce patriote grec per-

dant son élection, et s'en retournant chez lui tout joyeux de voir qu'il y eût des centaines de citoyens valant mieux que lui ! J'aime à citer ce trait historique, où je vois plus de vrai patriotisme que dans nombre d'actions plus éclatantes. De la même nature est le trait d'Aristide, surnommé le Juste, qui écrit, pour un de ses concitoyens illettré, une ballote de bannissement contre lui-même ; ces traits sont l'enseigne des mœurs générales, encore mieux que les actions d'éclat. Que sommes-nous, nous patriotes modernes, auprès de ces deux Brutus de la Rome païenne, l'un sacrifiant ses deux fils, l'autre son propre père, dit-on, son protecteur au moins, sur l'autel de la Patrie ? Que sommes-nous auprès de ces Croisés que la Rome chrétienne envoyait à la conquête d'un tombeau ? Que sommes-nous même auprès de ces femmes, de ces mères de Sparte, présen-

tant le bouclier à leurs fils, et leur disant : " Avec ou dessus," c'est-à-dire : " La victoire ou la mort !" Nous sommes de bons pères de famille, si vous voulez ! mais, avouons-le, nous sommes de petits citoyens. Certes, le culte de la famille est bien légitime ; mais celui de la patrie et de l'humanité l'est davantage encore, ce me semble. Puis, les deux cultes ne sont pas incompatibles ; les dieux du capitole peuvent subsister à côté des dieux pénates. Seulement, il faudrait que la balance ne penchât pas en faveur des uns ni des autres, et savoir, dans l'occasion, faire aux uns et aux autres les sacrifices qu'ils ont droit d'éxiger. Les anciens ont peut-être quelquefois poussé trop loin le culte de la patrie ; mais je crains que les modernes ne poussent trop loin le culte de la famille. La famille ne peut guère procurer à l'homme que les petites satisfactions qui tiennent à la

partie matérielle de sa nature ; mais les grandes et nobles jouissances de l'intelligence, la patrie, la patrie seule peut les faire goûter. La famille encore une fois, ne répond qu'aux vues secondaires du Créateur, à ce qui se rapporte à la simple existence de l'homme individuel ; mais nos grands devoirs envers Dieu, le perfectionnement moral, intellectuel et matériel de la race humaine, ce n'est que par la patrie, et dans la patrie, que nous pouvons, à ces égards, répondre aux vues du Créateur. Ainsi, de la grandeur et du bonheur de la patrie dépendent nos plus nobles jouissances, comme l'accomplissement de nos plus grands devoirs.

En présence d'aussi graves considérations, les préjugés, les préventions doivent disparaître, les vues s'élargir, les affections s'étendre, les sacrifices ne plus coûter. Que dis-je, sacrifices ? les yeux

de l'homme sont si souvent obscurcis, qu'il ne voit pas que ce qui lui paraît un sacrifice, n'est ordinairement que le prix bien modique d'avantages bien plus précieux dans l'avenir ; un excellent placement de fonds, dirait un financier. " Tout vice est issu d'ânerie, " a dit le fabuliste. Oui, et aux vices il aurait pu ajouter les maux et surtout les maux politiques. C'est dans la plupart des cas, l'ignorance l'aveuglement, l'irréflexion qui opposent une folle résistance à des réformes raisonnables, à l'application opportune de remèdes à des maux qui, négligés, deviennent bientôt incurables par les moyens ordinaires, et demandent des remèdes héroïques qui, souvent, emportent le malade. Nous devrions cependant d'autant plus nous hâter à l'égard du mal qui nous occupe, qu'il est plus ancien, et qu'il date de l'origine même des sociétés.

En effet, si nous nous transportons à l'origine des empires ou des sociétés, nous trouverons, comme dans nos sociétés actuelles, des aggrégations d'hommes doués des mêmes facultés, mais à des degrés différents. Chez les uns, et ce sera le petit nombre, vous remarquerez un développement plus grand des plus nobles facultés, et par suite des appétences plus ou moins vives vers les choses intellectuelles, ou qui demandent plus particulièrement l'exercice de l'intelligence. [Dans la masse, au contraire, vous rencontrerez inaptitude et indifférence pour les hautes et fortes opérations de l'esprit, et des désirs qui ne dépassent guère les besoins ou les satisfactions de la vie matérielle. *Panem et circenses !* criait le peuple de Rome à ses patriciens. " Du pain ! " crient encore les prolétaires de l'Europe moderne. De cette catégorie, je dois excepter ces intelligences mé-

connues, que nos institutions sociales condamnent à végéter dans les rangs inférieurs, au grand danger du repos public ; ferment funeste laissé au sein des masses, tandis qu'on en pourrait faire des instruments d'ordre, de gloire et de prospérité.

Des deux catégories d'hommes que je viens de désigner, la première dut prendre la direction de la jeune société, soit d'un commun accord, soit en établissant son droit naturel par une force habilement composée et employée. Voilà l'intelligence organisant les premières sociétés, et comme de droit se plaçant à leur tête. S'il fut jamais un droit divin, à mon avis c'est celui-là ; et tout eût été pour le mieux dans ce monde, si les fondateurs des sociétés n'eussent, une fois parvenus à leur but, mis en oubli le principe de leur puissance, l'intelligence ;—don de

Dieu, non des hommes et des institutions humaines ; don que la nature, main de Dieu, dispense sans acception des personnes ni des classes, d'après des lois mystérieuses que nous ne pouvons mépriser sans danger, je dirai même sans crime. Ça donc été une grande faute de la part des fondateurs de sociétés, des premiers législateurs, que de décréter, sans restrictions, sans sauvegarder les droits imprescriptibles de l'intelligence, la transmission de père en fils, ou l'immobilisation dans certains castes, des principaux droits et des avantages de la société. L'hérédité, il faut le dire, a été pour l'homme social ce que la faute du premier homme a été pour l'homme spirituel, un vrai péché originel, dont après cinquante-huit siècles et demi. l'humanité souffre et porte encore la peine sans espoir, hélas ! d'une bien prochaine délivrance, tant le mal a

poussé de profondes racines jusqu'aux entrailles de la société.

L'on nous enseigne que c'est par l'orgueil et la sensualité que le mal moral est entré dans le monde. Adam en mangeant du fruit défendu, voulait devenir l'égal de Dieu, et le fruit était bon à manger et agréable à l'œil, ajoute l'Écriture. C'est aussi par l'orgueil et la sensualité que le mal est entré dans le monde politique ou social. Et la tradition du péché originel ne fut-elle qu'un mythe, une allégorie, s'appliquerait parfaitement à la faute commise à l'origine des sociétés. " Dieu nous a fait intelligences supérieures pour gouverner les autres hommes, se dirent les premiers législateurs ou maîtres du monde ; notre titre nous vient de lui directement, il ne l'a pas fait transmissible par le sang, il s'en est réservé la dispensation à chaque

génération; mais soyons Dieux comme lui, donnons des maîtres aux sociétés, et décrétons que notre sang aura la domination de la race humaine; que toutes les générations à venir seront livrées à l'exploitation, au profit et à l'avantage de notre postérité."

C'est ainsi que l'intelligence qui n'appartient pas à telle famille, à telle caste, à telle race en particulier, mais qui est le partage de toutes les classes de la société, s'est trouvée, dès l'origine, déchue de son droit naturel et divin à la souveraineté. Mais l'intelligence déshéritée n'a cessé de protester contre sa déchéance, et c'est à ses efforts pour rentrer dans la jouissance de ses droits, que nous devons la plupart de ces grandes et terribles commotions sociales, qui ont, à diverses époques, épouvanté le monde, et l'ont presque toujours tenu dans l'anxiété.

L'on se trompe fort si l'on croit ramener la paix sur la terre par des mesures simplement économiques, en se bornant à donner du pain aux pauvres, si en même temps on ne satisfait aux besoins et aux droits de l'intelligence. Là est le remède aux grands maux de la société. L'on sait contenir les masses indisciplinées du paupérisme, et dans Londres seul, au besoin, l'on trouvera deux cent mille constables spéciaux pour réprimer un mouvement chartiste. Mais que pouvez-vous faire contre l'action morale, incessante et habile de l'intelligence, qui souvent sait se servir de ses adversaires mêmes pour parvenir à ses fins ? qui sait que le temps est à elle, que sa cause est la cause de Dieu même, la cause des lois immuables de l'humanité ? Toutes nos folles résistances à des réformes, dont les temps sont venus, ne feront qu'augmenter les frais du grand

procès entre le droit humain et le droit naturel, frais qu'il nous faudra solder à la fin avec dommages et intérêts.

Je viens de dire un mot du paupérisme, cette grande plaie de l'Europe moderne : ce sujet tient de trop près à celui que je traite pour que je ne m'y arrête pas un instant, ne fût-ce qu'à raison des moyens chimériques, mais spéciaux, que l'on propose pour guérir ou prévenir ce mal, et qui détournent l'attention des solutions rationnelles du problême social, en tête desquelles je ne crains pas de placer celle dont je vous entretiens : le gouvernement du monde par l'intelligence universelle du genre humain, cela franchement, sans réserve, sans arrière-pensées.

Tous les utopistes modernes prétendent, depuis Fourrier jusqu'à Louis

Blanc, le moins déraisonnable de tous, avoir trouvé chacun une panacée pour ce mal effrayant ; tous se moquent de Malthus, qui, lui, ne voit d'autre remède que la restreinte morale, c'est-à-dire, à défaut d'une loi positive, le sentiment de devoir ou de noble orgueil qui empêcherait d'avoir une famille, avant de s'être assuré les moyens de la faire subsister. Mais l'emploi de ce moyen n'est pas du ressort du pouvoir temporel. Il n'y a que le pouvoir spirituel qui puisse le faire valoir, sans produire un mal aussi grand que le mal à guérir, sans remplacer le paupérisme par une dissolution de mœurs presque générale, qui serait immanquablement le résultat d'une loi qui gênerait les alliances légitimes. Il n'y a donc que la religion qui puisse, non radicalement guérir et prévenir le mal, mais le mitiger assez pour qu'il cesse d'être un danger pour les états.

Qu'il me soit donc permis d'offrir cette considération comme un argument très-fort en faveur de ma théorie de spiritualisme. En effet, si vous mettez la société politique en dehors du domaine du prêtre ; si vous lui ôtez son libre penser, son libre parler sur les deux choses temporelles, comment voulez-vous qu'il agisse efficacement pour la guérison ou le soulagement de vos misères sociales ? pour cela ne faut-il pas qu'il connaisse le mécanisme social, qu'il en étudie l'organisme, qu'il en suive le fonctionnement ? ne faut-il pas qu'il ait droit de dire, au besoin, ce en quoi les puissances temporelles gênent ou favorisent son action salutaire et réparatrice ? Eh ! bien, cela c'est de la politique.

Ceux qui prétendent guérir le paupérisme, dans un ancien pays, mettent en oubli une loi de la nature trop univer-

selle pour qu'elle ne soit pas connue de tout le monde : c'est que tous les êtres organisés, végétaux et animaux, tendent à se multiplier au-delà des moyens de subsistance à leur portée. Regardez ce champ couvert d'une abondante moisson, et dites-moi combien de grains qui se balancent sur leurs tiges, ce même champ pourrait nourrir et reproduire une autre année ? Il est des espèces de poissons si prolifiques, comme la morue et le hareng, par exemple, qu'on a calculé qu'elles rempliraient l'océan en peu d'années, si la plus grande partie de leur géniture ne périssait d'une manière ou d'une autre. Il en serait de même sur terre de plusieurs espèces d'animaux ; en peu de temps notre globe serait, jusque dans ses abîmes les plus profonds, grouillant d'êtres vivants affamés. L'homme est aussi, lui, sujet à cette loi universelle de la nature organique ; partout l'énergie reproductive

de l'espèce, chez les êtres organisés, l'emporte de beaucoup sur leur énergie productive des moyens de subsistance. Un nombre incalculable d'êtres organisés sont donc voués à une fin prématurée, à une époque plus ou moins avancée de leur existence. Dieu nous montre clairement par là combien il tient à la conservation des espèces. Nous devons y lire en même temps la folie de ceux qui prétendent faire disparaître le paupérisme ou la misère d'un pays quelconque, arrivé à un certain degré de population. L'économie politique peut bien résoudre le problème suivant : donner à une étendue de pays quelconque le plus haut chiffre de population prospère. Mais arrêter ce chiffre au point où, en progressant, il amène nécessairement le paupérisme, et c'est là toute la question, la science de l'homme rendue-là se trouve face à face avec un décret divin.

devant lequel il ne lui reste qu'à courber humblement le front. L'on sait combien de fois la loi agraire fut décrétée à Rome, sans y opérer jamais d'amélioration durable dans la condition des classes pauvres. Depuis un grand nombre d'années la population pauvre de l'Irlande se décime au moyen de l'émigration, et la misère y règne toujours à un degré alarmant. L'Angleterre seule paie sept à huit millions sterlings par an pour ses pauvres, et le paupérisme y reste toujours à peu près au même niveau. Elle paierait le double qu'il n'en résulterait aucun changement, si ce n'est de faire doubler le chiffre d la population pauvre en quelques années. Augmentez par des secours extraordinaires les moyens de subsistance parmi les classes pauvres, sans augmenter en même temps la somme générale des subsistances, et soyez sûrs que le nombre des indigents augmentera

dans la même proportion. C'est triste à dire, mais il serait funeste de l'ignorer ou de le taire : dans un ancien pays couvert d'une population nombreuse, surtout s'il est exposé aux fluctuations du commerce et de l'industrie, la misère, la misère seule, jointe à la restreinte morale dont il est parlé plus haut, peut poser des bornes à l'accroissement de la population pauvre. Mais il faut donc laisser périr les pauvres ?—Non ; mais je dis que l'état et les publicistes doivent franchement avouer leur impuissance à cet égard, et laisser le soin des pauvres à la religion, qui possède mieux qu'eux le secret de soulager les misères humaines, qu'on ne peut prévenir. Que chacun donc, à la voix de la religion, soulage autant que possible les misères qui l'environnent, et s'en rapporte pour le reste non aux utopistes, mais à Dieu, qui a voulu que le monde fût ainsi fait. Et

n'allons pas, insensés que nous sommes, murmurer contre la providence. Nous voudrions qu'il n'y eût pas de misères parmi les hommes : désir bien louable sans doute. Mais s'il n'y avait pas la misère à craindre, dites-moi, qui porterait les hommes, en l'absence d'un mobile plus relevé, à la prévoyance,à l'économie, au travail, à la bonne conduite ? Vous le voyez, il y a dans la misère humaine un précieux et constant enseignement ; il y a du bien jusque dans les maux que Dieu nous envoie

Je vous disais, il y a quelques instants, que Louis Blanc est le moins déraisonnable de nos utopistes modernes ; son système est spécieux, en ce qu'il est empreint d'une pensée généreuse. Aussi fait-il fureur parmi la jeunesse, et pour cette raison je vais m'y arrêter un moment. L'association universelle et solidaire de

l'industrie de l'apôtre socialiste, se réduit, en fin de compte, à faire d'une société d'hommes un vaste atelier, où chacun, produisant selon ses facultés, consommerait néanmoins selon ses besoins. Il y a un fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc. Cet *et cœtera* est de Louis Blanc, et comprend sans doute le restant du catalogue des misères humaines. Aussi, voilà, d'un trait de plume, toutes ces misères bannies d'entre les hommes. L'ouvrier n'a plus à se préoccuper de l'avenir ; l'association lui donne " selon ses besoins, " quelle que soit la somme ou la valeur de son travail ; et assistance lorsqu'il sera vieux, malade, blessé, etc. Bien fou donc serait l'ouvrier qui ne se hâterait pas de jouir au plus tôt des douceurs de la famille. Le résultat est facile à prévoir. A présent que l'ouvrier n'a qu'un avenir incertain devant lui :

que les misères qui l'entourent lui présagent un sort semblable pour ses vieux jours, surtout s'il se charge d'une famille ; si dans ces circonstances, dis-je, les populations tendent à dépasser les moyens de subsistance, que sera-ce lorsque les classes laborieuses n'auront ou croiront n'avoir plus rien à craindre pour la satisfaction de leurs besoins ? Comme Louis Blanc ne fournit pas le moyen d'échapper à cette loi universelle de la nature dont nous venons de parler, il arrivera bientôt que sa société ne sera plus qu'une immense aumônerie, sans aumônier encore ; car il n'y aura plus de riches pour faire l'aumône. Voilà où conduit toujours l'oubli des lois de la nature.

Je ferai grâce à Louis Blanc de plusieurs autres lois de la nature qu'il met egalement en oubli, dans son plan d'association

universelle et solidaire. Par exemple qui lui a promis le dévouement personnel et de famille, qui portera les bons travailleurs, sans détruire chez eux toute émulation, à renoncer à une partie du fruit de leur travail pour l'avantage des travailleurs médiocres ? Un pareil dévouement ne s'est vu qu'une fois, en petit et pendant quelque temps seulement, parmi les premiers chrétiens de Jérusalem ; et je ne crois pas leur faire injure, en pensant que la croyance à la fin prochaine du monde, qui semble avoir régné parmi eux, entrait pour quelque chose dans ce dévouement extraordinaire. Puis, je me trompe fort, ou il serait bien difficile à Louis Blanc, ou à ses disciples, de trouver un grand nombre de sociétaires de l'espèce des premiers chrétiens.

On cite, il est vrai, plusieurs asso-

ciations formées sur le principe proclamé par notre réformateur ; mais le temps ne leur a pas encore imprimé le timbre de la viabilité. Puis, il ne faut pas comparer des associations particulières d'ouvriers qui se connaissent, qui se choisissent, avec l'association universelle que rêve Louis Blanc.

Au reste, ce plan, fût-il réalisable, avec les hommes tels qu'ils sont, irait bientôt s'engouffrer, avec la société entière, dans l'abîme d'un paupérisme universel, signalé plus haut comme la conséquence inévitable d'une loi constante de la nature organique.

Oh ! messieurs, vous surtout mes jeunes auditeurs, qui vous laissez si facilement illusionner par les utopies sociales, qui s'appuient d'une pensée noble ou généreuse, méfiez-vous de tous

ces plans de réforme qui vous offrent en perspective le retour soudain du Paradis Terrestre sur notre globe ; tout cela n'est qu'un vain mirage, forme fantastique que revêtent les vapeurs du désert aux yeux du voyageur égaré. Méfiez-vous de tout ce qui vous transporte en dehors du monde réel, et des sentiers sûrs de la nature. Elle est assez belle la nature, pour qui se donne la peine de la connaître et de l'étudier, et elle ne trompe jamais. N'allez pas tomber dans la fatale et trop commune erreur que le progrès git dans le nouveau. Bien souvent, il consiste à rectifier d'anciennes idées, faussées par l'action du temps, ou demandant seulement une application modifiée d'après un changement de circonstance. Trop souvent en pareil cas, on coupe le fil de la tradition ; au lieu de rectifier ou de réformer, on proscrit, on détruit l'idée même, et un demi-siècle après, sinon

plus tôt, on s'aperçoit qu'on a commis une énorme bévue.

Luther veut réformer, et l'imprudent s'arme de l'idée du " jugement privé, " qui est la négation de l'autorité spirituelle, et une partie du monde chrétien se trouve aujourd'hui sans autorité, sans guide en fait de religion, et les âmes faibles et impressionnables y sont livrées aux inspirations les plus extravagantes, et qui font la honte du christianisme. Ajoutez à cela qu'un bon nombre de ceux à qui on a persuadé qu'il leur appartenait de se faire une croyance religieuse, ont trouvé que le plus court était de n'en chercher aucune.

Voltaire veut la tolérance religieuse, et l'audacieux s'attaque aux christianisme même, et brise le frein religieux parmi le peuple, qui est devenu ingouvernable.

au point que les disciples les plus éminents de l'Erostrate moderne en sont réduits à supplier l'Eglise de sauver la société qui se dissout.

Rousseau entreprend de démontrer l'abus qu'on avait fait du droit divin, et il pouvait accomplir son œuvre avec utilité, en ramenant ce principe vrai à une application rationnelle. Au lieu de cela, le téméraire répudie la maxime *omnis potestas à Deo*, et il enseigne que toute puissance vient du peuple. Il en est résulté que, de conséquence en conséquence, le citoyen Proudhon, avec sa sauvage logique, en est venu à pouvoir nier toute puissance, toute autorité quelconque, à repousser même l'Etat serviteur de Louis Blanc, et à crier "Vive l'anarchie !"

Terminons par un exemple qui des

hauteurs intellectuelles, nous ramènera dans la vallée des intérêts matériels. Lors de la grande révolution française, emporté par les haines séculaires qu'avait soulevées l'ancienne féodalité, on se mit à crier haro contre la grande propriété, et à diviser le sol par petits lots pour avoir, disait-on, un peuple de propriétaires. C'était une belle idée en théorie ; mais il en est résulté en pratique que la France, plus peuplée d'un tiers que l'Angleterre, avec un meilleur sol et un meilleur climat, produit par son agriculture infiniment moins que sa rivale, ce que l'on attribue principalement au morcellement du sol qui, en France, ne peut admettre la grande culture. Tout n'était donc pas mauvais dans la grande propriété, il fallait rectifier, réformer, mais on a trouvé mieux de détruire.

La question à l'ordre du jour à l'heure qu'il est, c'est le paupérisme ; on veut qu'il n'y ait plus de pauvres, mais avec les moyens que l'on propose pour parvenir à ce but, on ne parviendra qu'à faire disparaître les riches. Que l'on avise à une meilleure distribution des richesses, à la bonne heure ; mais que l'on ne tarisse pas la source même de la richesse, en étouffant l'émulation, mobile des grands efforts.

Au reste, il faut commencer par le commencement : si l'on veut que la lumière se fasse au milieu de notre chaos social, il faut avant tout trouver un ouvrier à ce grand œuvre, et il n'y en a pas d'autre que l'intelligence. Organisons l'intelligence, ouvrons-lui la voie, épargnons-lui des luttes ingrates, laissons-la employer toutes ses énergies à l'avancement de l'espèce humaine : c'est le seul

moyen d'arriver paisiblement au plus haut degré de bien-être auquel il nous est permis d'atteindre.

Il y a une histoire intéressante à faire. c'est celle des efforts et des transformations de l'intelligence, pour conquérir ou conserver son héritage naturel, le gouvernement du monde. Il serait beau voir une plume érudite et habile prendre les sociétés à leur origine, nous y montrer l'intelligence se débattant au milieu des éléments grossiers et discordants qu'elle avait alors sous la main, et s'efforçant d'établir l'autorité et l'ordre au sein de la barbarie primitive. Dans l'Inde, sous l'inspiration d'une sombre théogonie, vous verriez le corps social se fondre en castes infranchissables, à la tête desquelles se trouverait le prêtre ou le Brame, forme sociale impitoyable, mais si forte et si solide dans sa désolante immua-

bilité, qu'elle a résisté à toutes les attaques, même à celles du temps, et qu'elle s'est réfléchie plus ou moins chez presque toutes les nations connues, sans en excepter les modernes.

Vous la voyez passer, en s'adoucissant, dans l'ancienne Egypte, où chacun était obligé de suivre le métier de son père, où le prêtre fut d'abord au sommet de l'échelle sociale, composée de trois castes, les Prêtres, les Militaires et le Peuple, jusqu'à Sésostris, alors que l'intelligence élargit sa basse en substituant la forme monarchique à la forme théocratique.

Vers le même temps, Cécrops, fuyant peut-être les troubles politico-religieux qui agitaient alors son pays, part à la tête d'une colonie égyptienne pour aller fonder Athènes, en Grèce, où l'avaient précédé un siècle auparavant les

Hellènes, venus en toute apparence de l'Inde, fuyant probablement le joug de la théocratie indienne. Il serait curieux quoique fort naturel, que la civilisation de la Grèce, ainsi que celle de l'Amérique, fût due à la même cause, au besoin que ressentaient des intelligences fortement trempées d'un état social plus libre et plus libéral. Toujours est-il que les civilisateurs de la Grèce, issus de deux nations à castes, ne laissent à leur nouvelle patrie que l'esclavage, qui était le lot des peuples vaincus. C'était encore beaucoup, mais l'humanité ne procède que pas à pas : tout ce qu'elle a voulu faire à la course n'a jamais réussi qu'à ajouter de nouvelles ruines aux anciennes. Mais quelle différence entre cette multitude d'hommes libres s'assemblant sur la place publique pour y écouter et juger les harangues de ces hommes d'Etat, et le timide Indou recevant en tremblant

les décrets infaillibles des prêtres de Brahma ! Pas de doute, pas de résistance, pas de remontrances même à qui parle au nom d'un Dieu, s'il a le pouvoir en main ou à ses ordres. C'est, au reste, la nécessité, la logique du régime théocratique, qui ne peut exister qu'à cette condition. Les Juifs, peuple remuant et inconstant, ne purent vivre longtemps sous ce régime, malgré les prodiges dont il fut accompagné chez eux.

Les progrès que fit la Grèce dans la voie de l'émancipation humaine peuvent s'apprécier par le fait que Rome, dans tout le cours de sa brillante carrière, ne fit guère que disséminer par le monde les idées de la Grèce, son institutrice autant que sa conquête. Le Romain, visant à l'empire universel, ne pouvait guère s'occuper de reculer les bornes du monde moral. Cependant, plusieurs

guerres que Rome eut à soutenir contre ses esclaves révoltés, celle surtout que dirigea Spartacus, qui s'avança jusqu'aux portes de Rome, font voir que l'intelligence ne se trouvait pas à l'aise sous la forme des anciennes républiques. Ainsi se préparaient les voies à l'affranchissement universel, qui devait découler des doctrines du christianisme.

Ceux qui connaissent l'histoire ne seront pas surpris, je pense, de m'entendre parler d'intelligence à propos des guerres d'esclaves chez les Romains. L'esclave ancien était loin d'être toujours un être dégradé ; dans la société antique, il répondait aux classes ouvrières des sociétés modernes. Il y avait des esclaves dans les arts, dans la haute industrie, dans les lettres mêmes. Térence avait été esclave avant de devenir l'ami de Scipion Emilien et de Lelius, qui ne

dédaignèrent pas, dit-on, d'être ses collaborateurs dans plusieurs de ses ouvrages. Plus l'esclave avait de talents et d'aptitude, plus il rapportait à son maître, qui était par là intéressé à favoriser son avancement intellectuel. La providence, qui se joue des projets méchants des hommes, jetait ainsi dans l'intérêt même des maîtres le germe de l'émancipation des esclaves. Nos voisins du Sud croient pouvoir conserver l'esclavage chez eux, en maintenant leurs esclaves dans le dernier degré d'ignorance et d'abrutissement. Qu'ils se détrompent ; la providence n'a pas abdiqué le gouvernement du monde, et l'esclavage est une abomination aux yeux de Dieu et des hommes. Le jour de la rétribution arrivera pour eux, si celui du repentir n'arrive bientôt, aussi sûrement qu'il y a des lois divines et humaines violées. Cette ignorance, cet abrutissement, fort difficiles à mainte-

nir, cependant, dans un pays inondé des productions de la presse, ne serviront au jour inévitable de la vengeance, qu'à rendre l'expiation plus terrible.

D'après l'esquisse rapide que nous venons de faire du progrès des idées ou de l'intelligence chez les anciens, sous le rapport politique, on voit que l'humanité, dans le cours de quatre mille ans, n'avait guère fait que s'émanciper, sauf encore l'esclavage, du joug de l'immuabilité, décrétée par l'intelligence égoïste qui avait présidé à la fondation des premiers empires. Ici, au moyen des castes ; là, au moyen des priviléges héréditaires, on voulut immobiliser le pouvoir et tous les autres avantages de société, dans certaines races, classes ou familles. Malheureusement on oublia partout de prendre l'avis de la nature, et d'obtenir d'elle l'engagement qu'elle continuerait,

dans toutes les générations à venir, à déverser exclusivement le don de l'intelligence dans les races, classes ou familles ainsi déclarées privilégiées et dominatrices. La nature donc a continué à répartir l'intelligence selon ses lois à elle, sans acceptation des personnes, ni des demeures : temples, palais, échoppes, chaumières, tout lui était égal. Cependant grâce aux idées primitives, à l'organisation première de la société, aux avantages assurés dès l'origine aux classes privilégiées, grâce surtout à l'impossibilité où étaient les classes inférieures de s'éclairer, le régime du privilége légal a pu se maintenir jusqu'à nos jours, avec des traits plus ou moins marqués, même dans les pays les plus avancés dans la voie du progrès.

Le monde ancien donc réussit à se délivrer des langes de la théocratie, et

de l'immuabilité, et je suis porté à croire que c'est ce grand combat qu'il a voulu signifier et transmettre aux âges futurs par le mythe de Thésée et Procruste : peut-être aussi par celui d'Hercule et d'Antée, et encore, sous un aspect moins favorable, par celui des Géants et des Dieux de l'Olympe. Car il ne faut pas croire que tout est fable dans les mythologies : " la mythologie, dit Ballanche, est une histoire condensée et pour ainsi dire algébrique. " La confusion et l'erreur sont entrées dans l'esprit des peuples parce qu'on a pris au propre ce qui ne devait se prendre qu'au figuré : l'erreur est souvent une vérité mal comprise.

Mais ce n'était pas assez pour établir l'intelligence dans tous ses droits ; il fallait proclamer l'égalité et la fraternité entre les hommes et c'est ce que fit le christianisme, avec lequel s'inaugure le

monde nouveau. Pour le Dieu des chrétiens d'abord, il n'y a plus de gentils, toutes les nations sont appelées ; en outre il n'y a plus de castes, de maîtres, ni d'esclaves ; il n'y a plus que des enfants du même père, et ce père c'est Dieu lui-même. Les lois de la nature ne sont pas changées, les dons de l'esprit seront répartis comme auparavant ; mais ceux qui en seront doués n'en seront que plus obligés envers leurs frères : c'est un dépôt dont ils auront un compte rigoureux à rendre ; plus ils auront reçu de talents, plus il leur faudra présenter d'œuvres méritoires au père de famille. Il n'y a pas même jusqu'à la vanité qui ne soit condamnée chez les grands ; car celui qui voudra être le premier dans le royaume de Dieu, devra commencer par se faire le serviteur de ses frères. Avec une pareille doctrine, l'émancipation humaine aurait dû marcher à grands

pas, mais le fait de l'antique esclavage, avant de disparaître des lois, dut d'abord disparaître des idées et des mœurs, et ce travail de régénération prit plusieurs siècles : il fallut que l'intelligence, comme à l'origine des sociétés, se fit prêtre pour fonder la nouvelle société.

Voilà donc le monde civilisé délivré de l'esclavage légal ; tous les hommes sont libres, aucun n'est légalement la chose d'un autre ; est-ce tout ? l'humanité va-t-elle enfin pouvoir se reposer sur ses lauriers ? — Non, certes ; les droits de l'intelligence sont reconnus, mais elle n'en a pas la pleine jouissance, et avant d'en être là combien de combats n'a-t-elle pas encore à livrer et à soutenir ? L'égalité est bien dans le droit, mais elle est encore loin d'être dans les faits ; le mot esclavage est rayé du vocabulaire, mais la chose reste dans les institutions

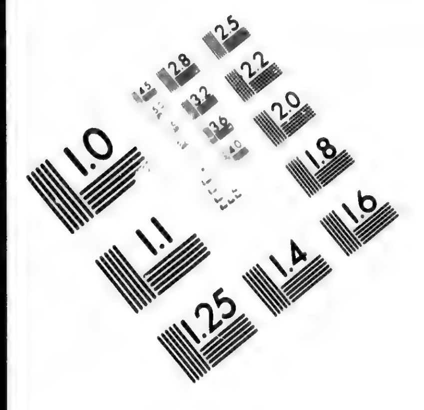
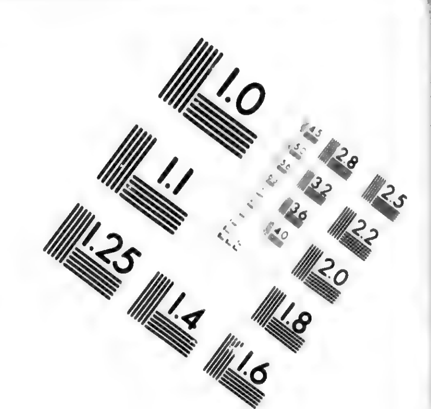
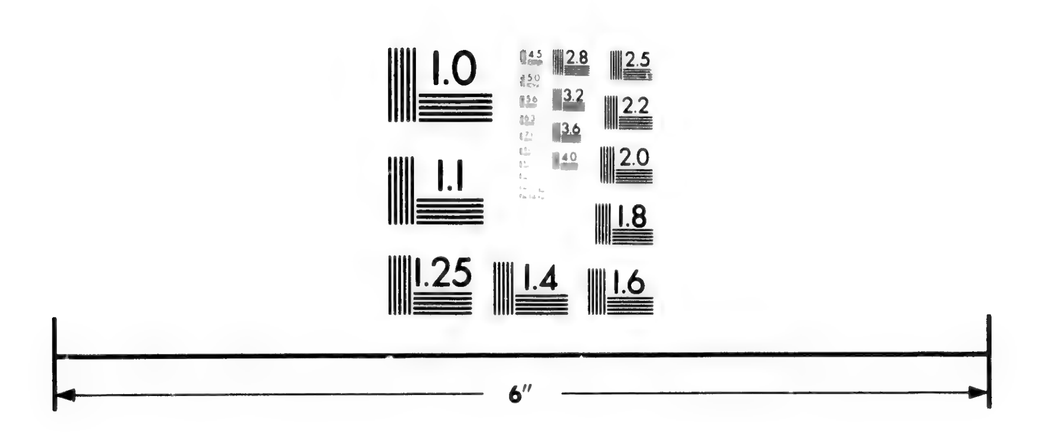



IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

sociales. Que sont en effet ces serfs, ces vilains, ces hommes de la glèbe, taillables et corvéables à merci par leurs fiers et puissants seigneurs ? Ce sont bien là encore, ou guère ne s'en manque, des esclaves et des maîtres. Le christianisme sûrement peut faire davantage. Mais quelle puissance pourra arracher le peuple à cette ignoble exploitation ? les campagnes sont hérissées de châteaux-forts et de donjons, pour contenir et châtier au besoin les populations récalcitrantes. Joignez à cela les riches abbayes et les palais épiscopaux d'où l'on adressait aux peuples des paroles d'abnégation, et de soumission absolue à un ordre de chose déclaré de droit divin, et vous conviendrez avec moi que le servage moderne était plus menaçant pour le progrès humanitaire, que ne le fut jamais l'esclavage ancien, avec sa cynique franchise, montrant à nu toutes

ses difformités. " Malheur aux vaincus ! " avait-il hautement écrit sur ses bannières. L'esclave était averti qu'il était tel en vertu du droit du plus fort, et de ce droit il pouvait user aussi lui. Le serf moderne était physiquement contenu par la force ; il l'était de plus moralement par la doctrine de l'obéissance passive, qui lui faisait un crime de la pensée même de la résistance ; chez l'esclave ancien l'âme était libre au moins, chez le serf moderne tout était asservi, comprimé, enchaîné.

Cependant la providence se riant des rêves de la féodalité sur la stabilité de sa puissance, préparait tout doucement et en silence, et par plusieurs voies à la fois, l'avènement de l'émancipation complète des peuples. Chose étrange ! l'émancipation, la liberté s'introduisent en Europe, et chez les deux nations qui ont le plus contribué à la civilisation

moderne, par deux voies tout opposées. En France, ce sont les rois qui, pour affaiblir leur noblesse, favorisent l'affranchissement des communes. En Angleterre, ce sont les barons qui appellent à eux le peuple, pour résister à l'absolutisme des rois. L'histoire offre plus d'un exemple de ces jeux de la providence, où celle-ci se sert, pour parvenir à ses fins, de ceux-mêmes qui doivent y perdre le plus. Louis-le-Grand, après avoir complété la ruine de la noblesse, commencée sous Louis-le-Gros, croit avoir assuré le pouvoir absolu à sa postérité, et dans l'orgueil de sa victoire, il dit : "l'Etat c'est moi." Il était loin de s'imaginer, alors, que l'œuvre qu'il venait d'achever était justement ce qui ferait dire, sous son deuxième successeur : "le Tiers-Etat c'est tout." Bien plus, l'auteur de ce mot mémorable put voter la mort de ce roi infortuné. Et ces hommes du

Tiers-Etat, si enflés de leur importance, n'ont-ils pas cru qu'en votant une mort de roi, ils assuraient l'empire à leur ordre ? Fatale erreur ; car en dépouillant le pouvoir ancien de son dernier prestige, ils ouvrirent la porte à toutes les passions aigries et comprimées, qui fermentaient depuis longtemps au sein des classes laborieuses, successeurs des serfs de naguère, et devenues, depuis que l'intelligence y a pénétré, une puissance avec laquelle il faut compter. Et Louis Blanc, parodiant le mot du grand roi, crie aujourd'hui " Hommes du Peuple, l'Etat c'est vous." Et moi j'espère que quelque grande voix pourra dire un jour : " Hommes d'Intelligence, l'Etat c'est vous."

En parlant de l'intelligence répandue parmi les masses populaires, il me vient à l'esprit que j'ai oublié de vous signaler

une chose qui a contribué, plus que tout le reste peut-être, à l'émancipation des peuples ; sans laquelle les rivalités des Rois et des Nobles entre eux, et la vanité de la Bourgeoisie, n'auraient guère fait avancer l'humanité, qui se serait trouvée réduite à tourner dans le cercle des anciens errements, succession de despotisme, de demi-liberté et d'anarchie avec des masses de peuple irrémissiblement condamnées à l'abaissement politique et social, conséquence de l'abaissement intellectuel, causé lui par l'inaccessibilité des lumières aux classes infimes jusqu'à l'invention de l'imprimerie. L'invention de l'imprimerie, messieurs,...... (vous avez compris déjà que c'est d'elle que je veux parler).....devrait former une ère nouvelle dans l'histoire du monde ; car dans la première, où s'est fondu le premier caractère d'imprimerie, a été conçue en même temps une société politique

nouvelle, qui n'a pas encore vu le jour, mais qui le verra en son temps ; une société fondée uniquement sur l'intelligence, non sur la force brute, le privilége et les écus, non plus que sur les caprices incontrôlés d'une masse irréfléchie. La presse, oui la presse sera le trône des puissances de l'avenir, et sur ce trône il n'y a que l'intelligence qui puisse s'asseoir. Voilà ma démocratie à moi ; et c'est à elle qu'appartient l'avenir ; car elle seule, en créant une autorité forte et incontestable, peut ou étouffer ou comprimer l'infime démagogie, et donner le repos au monde. Comme les autres autorités, ses devancières, vous ne la verrez pas vieillir et s'affaiblir avec la dégénérescence des races dominantes, ou la corruption des institutions politiques ; car dans nos veines, à chaque génération, viendra se transfuser le sang

le plus riche et le plus généreux du corps social entier.

On aura ainsi le gouvernement de l'élite du peuple par droit de nature, non plus celui des privilégiés du droit humain. L'intelligence aura sa charte à son tour, écrite, non plus comme celles de ses devanciers sur de vains parchemins, mais tracée par le doigt de Dieu même au grand livre de la nature.

Ce que je redoute le plus pour l'avènement de ce nouveau régime, ce n'est pas l'opposition des préjugés et des intérêts créés par l'ancien régime, et encore subsistants sous une forme ou sous une autre. Ces préjugés sont loin d'être aussi forts, et ces intérêts aussi puissants et aussi prodigieux, que ceux de la féodalité, et les moyens d'action contre eux sont plus grands que ceux que la cause du

progrès avait ci-devant à sa disposition. Ce que je crains le plus, c'est l'impatience de quelques vrais amis du progrès ; ce sont les menées coupables d'une foule de faux amis, qui se présentent sous ses drapeaux avec des vues d'ambition et d'intérêt personnels, avec des haines individuelles à assouvir, des torts particuliers à venger. Il y a aussi les utopistes, dupes ou fripons qui vous remettent la société dans le creuset, ni plus ni moins qu'un vase brisé ou bossué, et vous la refondent tout d'une pièce sur un modèle nouveau. Rien ne les arrête ; la nature humaine, les grands intérêts sociaux existants, les usages séculaires, les idées, les croyances reçues, on se rit de tout cela ; on fait main basse sur tout, et d'un seul coup de baguette l'on vous crée une cité nouvelle. Ces rêveurs ne sont pas dangereux en eux-mêmes, mais ils le deviennent, en s'identifiant aux yeux des

peuples avec les hommes du progrès rationnel, et en enveloppant dans le ridicule et l'improbation, dont leurs idées sont justement l'objet, tous les projets de réforme raisonnables et réalisables que présentent des esprits plus sensés.

Mais va-t-on me dire : vous qui faites si bon marché des utopies, qui vous dit que votre souveraineté de l'intelligence n'en soit pas une ? Vous prétendez, n'est-ce pas, que les systèmes politiques les plus avancés, sans en exempter le système actuel des Etats-Unis d'Amérique, restent en deçà des besoins et des droits de l'intelligence. Alors, que voulez-vous donc ? Ce que je veux c'est une institution qui empêchera les Etats-Unis comme notre Canada, lorsqu'ils seront arrivés à la condition sociale où est rendue la France, de subir l'existence volcanique qui tourmente ce grand et beau pays, et

par contre-coup l'Europe entière, depuis plus d'un demi-siècle ; une institution qui, en satisfaisant toutes les ambitions, toutes les aspirations légitimes, autant que la chose peut se faire, ôtera, aux esprits hardis et entreprenants, tout motif, toute pensée de s'attaquer à l'ordre établi. Lorsque les discussions politiques ne roulent que sur les hommes, sur la manière dont les institutions fonctionnent, en un mot lorsqu'on ne fait que s'attaquer aux personnes, ce n'est pas un mal, c'est souvent même un bien ; cela tient les gouvernements en éveil, et si ces derniers ne peuvent repousser les accusations ou les reproches injustes, c'est bien leur faute, avec les moyens de défense à leur disposition. L'opposition est nécessaire dans un pays libre ; et lorsqu'elle est conduite d'une manière franche, honorable et consciencieuse, elle mérite d'être écoutée, comme elle doit

être réprouvée, lorsqu'elle s'ingénie à exciter les passions, à jeter le discrédit sur des institutions respectables, à pousser l'opinion dans des voies périlleuses : dans ce cas elle doit être jugée comme l'équipage mutin qui, dans sa rage de ne pouvoir s'emparer du commandement, tenterait de mettre le feu au vaisseau.

Je pense qu'il est possible d'établir, non pas un ordre social parfait, comme l'ont rêvé Thomas Morus et toute la famille des utopistes anciens et modernes, mais un ordre social tel que les éléments actifs de la société, les mécontents dangereux, seraient forcés de se dire : Quand nous renverserions cet ordre social, nous n'en serions pas mieux, nous ni les nôtres.

Pour atteindre ce but, je ne propose pas le renversement des arrangements sociaux et politiques qui existent ; mon

plan peut s'accommoder de tous les régimes. Etes-vous pour la monarchie ?—il n'y répugne pas ; c'est dans une monarchie que j'en ai trouvé le germe, l'idée. Etes-vous pour la démocratie ?—ça lui va à merveille ; l'élection populaire lui est plus sympathique encore que le patronage d'une cour. Voulez-vous le principe aristocratique ? — Eh ! c'est une vraie aristocratie que je vous offre, l'aristocratie de l'intelligence, qui vaut bien, n'est-ce pas, celle de l'épée, des parchemins, ou de la bourse ? Mais précisons.

Si j'avais à réduire mon plan en projet de loi, voici quels en seraient le titre et les principales dispositions :

ACTE *pour assurer le développement et l'avancement de l'intelligence.*

1o. Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

2o. Instruction, gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

3o. Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à déplacement.

4o. Pour être habile à remplir aucune charge publique quelconque, exécutive, législative, judiciaire, municipale, etc., il faudra avoir passé avec succès par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance ou la nature des fonctions à remplir.

5o. Avances remboursables, avec ou sans intérêts, aux élèves pauvres des degrés supérieurs qui n'étant pas pourvus d'emplois publics rétribués, désirent

s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

6o. Il sera après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en seront jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus ; et ceux qui auront obtenu de tels diplômes, formeront dans la société une classe distincte sous le nom de " Classe des Lettrés, " qui jouira des droits et priviléges ci-haut énoncés, et autres qui pourront lui être accordés ci-après.

6o. Un bureau central sera nommé, à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des lettrés, avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou agents ambulants, dans les parties éloignées du

pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus seront accordés à ce bureau.

7o. Un fonds spécial sera créé pour les fins de l'acte au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs et dons ou donations entre vifs, qui, au cas de fraude, seront sujets à confiscation au profit du fonds ci-dessus.

Pour donner les explications que demande le projet de loi que je viens d'esquisser, il faudrait autant de temps, pour le moins, que vous en avez mis à m'écouter, jusqu'à présent, et je n'oserais compter sur votre indulgence jusqu'à ce point. Je me bornerai donc, si vous l'agréez, à la réclamer pour une autre occasion, que je rendrai aussi prochaine que possible, et à vous remercier de l'attention dont vous avez bien voulu m'honorer pendant cette séance.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans la première partie de ce travail, je me suis efforcé d'établir, qu'aux intelligences d'élite appartenait de droit divin, le gouvernement des sociétés humaines ; que c'est pour s'être plus ou moins departies de ce principe, que les nations ont tant souffert, jusqu'à ce jour, de troubles intestins, de bouleversements politiques, de révolutions sociales mêmes. Ces maux, je les ai attribués aux efforts incessants de l'intelligence pour reconquérir, dans le gouvernement du monde, la place qu'elle a droit d'occuper, et dont elle a été dépossédée dès l'origine des premières sociétés régulières. Cette lutte

je n'ai pas craint de la proclamer nécessaire, providentielle, et sainte dans son principe et dans sa fin. A ceux qui résistent à une bonne cause le crime et le châtiment : comme aussi à ceux qui, dans la poursuite de cette même cause, apportent les mauvaises passions, et des vues d'intérêt personnel ou particulier.

J'ai fait une revue rapide des progrès de l'intelligence, dans les différents âges. Je vous ai fait voir le pouvoir social élargissant sa base par degrés : du prêtre se communiquant aux rois ; de ceux-ci passant à des peuples aristocratiques, servis par des populations d'esclaves. Nous avons vu l'esclave légal disparaître devant la loi évangélique, laissant encore cependant le serf ou le vilain à la merci de la féodalité. Mais à côté de celle-ci s'élève et grandit la bourgeoisie, organisée en communes, et devenue puissance

sociale par l'intelligence et l'industrie. Mais le serf est toujours là, attaché à la glèbe dans les champs et dans les villes, pauvre mercenaire exploité par des maîtres, souvent plus impitoyables que les hauts, nobles et puissants seigneurs des domaines ruraux. La marche de l'intelligence va-t-elle s'arrêter là ?— Non ; voici venir la presse, faisant de ses flancs généreux jaillir la lumière au sein de cette masse ignorante, qui voit enfin, et qui va connaître ses droits : on ne lui avait jusque-là parlé que de ses devoirs. De ce moment, le peuple compte pour quelque chose dans la société ; et voilà l'intelligence majestueusement assise sur la base inébranlable de la nature. Mais dans notre joyeux élan, défions-nous d'outrepasser le but, d'aller au-delà de la nature, après avoir si longtemps souffert de rester en deça : le danger est égal des deux côtés. Le pouvoir doit sortir du

peuple, sans distinction de castes, c'est admis ; mais le pouvoir, le pouvoir souverain n'est pas plus dans le peuple qu'il n'était dans les rois. Le pouvoir est dans Dieu, dans Dieu seul, dans la souveraine intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures.

Que ceux qui nient cette proposition me disent par qui Dieu sera représenté ? sera-ce par les sots ? véritablement, il y a assez longtemps que les sots partagent, s'ils ne l'ont eu en entier, le gouvernement du monde, au point qu'on aurait pu dire bien souvent de maints corps législatifs, administratifs et autres, ce que Piron disait de l'académie : Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. Badinage à part, a-t-on à nous montrer un nouveau prophète Samuel, interprète direct de la volonté divine ?

Dût le prophète moderne se tromper, comme le fit l'ancien, dans son premier choix, et nous donner un Saül, il faudrait bien nous soumettre à une aussi haute autorité. En attendant, écoutons et suivons la voix de la nature, qui est aussi la voix de Dieu, par laquelle Dieu continue à se révéler dans tous les âges.

La raison nous dira que la direction des affaires humaines appartient à l'intelligence ; et la nature, en répartissant cette intelligence dans la masse du peuple, sans distinction, nous dit clairement qu'il faut aller la chercher partout où elle est, la prendre par la main, favoriser son développement, et la préparer aux hautes destinées qui lui sont réservées ; et non plus, comme on a fait, par le passé, l'abandonner aux hasards d'une fortune aveugle ; heureuse encore lorsque la main de fer de la compression

ne l'étreignait pas dès son berceau. Oh ! cessons de nous enorgueillir de notre raison ; cessons de la proclamer comme notre titre à la souveraineté de la création : ce titre nous le foulons aux pieds dans ce qu'il y a de plus élevé dans les choses humaines, le gouvernement des sociétés politiques. Sur ce point, nous ne montrons pas, il s'en faut de beaucoup, autant de sagesse que plusieurs espèces du règne animal. Depuis bientôt six mille ans nous tâtonnons à la recherche d'un principe de gouvernement stable et universel, et nous l'avons tous les jours sous les yeux. Pour mettre notre orgueil à l'abri, il faudra bien avouer que c'est un aveugle égoïsme qui nous a empêchés d'en profiter. Oui, messieurs, un humble insecte a le droit de rire de la folie des hommes sous ce rapport, et de leur offrir un modèle à suivre. Transportons-nous donc auprès

d'une ruche d'abeilles, et là nous verrons en pratique, depuis le cinquième jour de la création, ce que les hommes cherchent vainement depuis cette époque, le seul gouvernement légitime, le seul gouvernement durable, le gouvernement par l'intelligence. Mais aussi voyez de quels soins, de quelle sollicitude l'on environne les cellules qui servent de berceaux aux souveraines des générations à venir. D'abord les alvéoles sont plus grandes que celles destinées aux abeilles ouvrières : des gardiennes y veillent sans cesse, et la nourriture des nymphes royales se compose du suc le plus pur et le plus riche que fournisse la flore des environs. Oh ! faites attention, voici qui est encore plus merveilleux, et d'un enseignement encore plus clair. Il arrive quelquefois que la reine, pressée dans ses pontes, peut-être aussi poussée par la jalousie, dépose des œufs royaux dans des alvéoles

de simples ouvrières. Aussitôt l'on se met à l'œuvre, et l'on donne à l'alvéole roturière les dimensions d'une alvéole royale, et son précieux dépôt, œuf, larve, et nymphe, y reçoit les mêmes soins que ceux des alvéoles royales. Vous le voyez, chez les abeilles, on n'abandonne pas au hasard de la naissance, ni aux chances du sort, ceux que la nature destine au gouvernement de la société.

Nous aurions grand tort de dédaigner une leçon, découlant ainsi de l'instinct d'un chétif insecte ; car cet instinct vient de Dieu tout comme notre raison ; et pour n'avoir pas une sphère d'action aussi étendue ni aussi élevée que notre raison, il a cet avantage sur cette dernière, qu'il est sûr et infaillible dans les choses de son ressort. Et certes, nous n'en serions que mieux, sous plus d'un rapport, si dans ce que nous avons de

commun avec les autres espèces du règne animal, nous imitions leur instinct à quelques égards. Nous aurions, pour notre part, épargné beaucoup de trouble et de travaux au révérend Père Chiniquy et autres apôtres de la tempérance. Quelqu'un a donné de nous cette définition, c'est que l'homme est un animal qui mange sans avoir faim, et boit sans avoir soif. L'on pourrait pousser la définition bien plus loin, mais je craindrais que l'on n'en vînt, avec le satiriste, à la conclusion que

De la Chine au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.

Et une pareille idée sonnerait mal dans une thèse, où l'on parle de l'intelligence humaine, et de ses droits à l'empire du monde.

Ces droits, il est trop tard pour les nier, et il importe peu qu'on les admette ou

qu'on ne les admette pas. Je me trompe, il importe beaucoup, pour le repos du monde, qu'on les admette au plus tôt ; car alors, il ne s'agira plus que d'en réglementer l'exercice ; et nous créons une occupation utile aux esprits ardents, un but bien connu, bien déterminé à ceux que les destinées humaines préoccupent sérieusement ; nous faisons apparaître à l'horizon une brillante aurore, qui dissippera les brouillards des doctrines surannées, aussi bien que les vapeurs trompeuses des utopies insensées. Tout le monde verra où l'on va ; alors personne n'osera proposer de retourner en arrière ; et personne non plus n'osera se jeter en aveugle sur des obstacles insurmontables ; et tout le monde s'acheminera d'un pas sûr dans la nouvelle voie.

Si l'on admet donc que l'intelligence doit diriger, gouverner la société, com-

ment nous y prendrons-nous pour réduire ce principe en pratique, sans bouleversement, sans secousse, sans froissement considérable des intérêts existants, ni des idées reçues, laissant au temps et au bon sens des peuples l'introduction de maintes réformes économiques et politiques qui, impossibles aujourd'hui sans convulsions sociales, deviendront faciles sous un régime basé sur la nature même, et non plus sur des institutions purement artificielles. Je vous ai donné un aperçu de mon plan, pour résoudre ce problème, me réservant de vous l'expliquer dans une seconde partie ; et c'est ce que je vais faire en le reprenant article par article.

ART. 1er.—Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

L'on a dû pressentir que je devais donner la gratuité de l'instruction pour base à un plan destiné à faire sortir de l'obscurité, à produire sur le théâtre du monde, toutes les intelligences supérieures, dans quelque rang qu'elles parussent. C'est déjà trop pour le pauvre que d'être privé du travail de ses enfants. Lui faire en sus payer leur instruction, c'est vouer ses enfants à l'ignorance, ou sa famille à un accroissement de misère ou de privations. Prétendre que c'est un moyen de faire sentir au peuple l'importance de l'éducation, est absurde. C'est ce que vous lui ferez beaucoup mieux sentir en donnant l'éducation gratuitement. L'instruction religieuse n'est-elle pas donnée gratuitement aux pauvres, et ceux-ci n'en sentent-ils pas

l'importance ? Croit-on que ce sentiment serait bien plus fort chez eux, s'il leur fallait payer pour envoyer leurs enfants au catéchisme ? Cet argument ne mérite pas qu'on s'y arrête : mais j'ai dû le signaler, parce que je l'ai vu et entendu avancer par des hommes graves.

On donne une autre raison contre le principe de la gratuité en fait d'éducation populaire, c'est que si l'état payait seul pour cette éducation, il faudrait que l'état seul eût la direction des écoles. Et pourquoi cela ? quel rapport nécessaire y a-t-il entre ces deux propositions ? Chez nos voisins l'état paie les fonctionnaires publics : cependant ces fonctionnaires sont pour la plupart élus par le peuple. Sous notre système actuel d'éducation, l'état contribue pour moitié au soutien des écoles, et cependant la direction de ces écoles est laissée à des

commissaires électifs. Quelle différence y aurait-il en supposant que l'état payât le tout ? Ne peut-on pas prendre toutes les sûretés possibles quant au bon emploi de l'argent ? Et c'est tout ce que l'état a besoin et intérêt de voir dans l'affaire.

Cet argument, pas plus que l'autre, ne mérite qu'on s'y arrête. Si j'en ai fait mention, ce n'est pas pour répondre aux objections des partisans de la direction des écoles primaires par le peuple directement : car, pour ma part, je n'ai aucune objection à ce que l'état, sous un gouvernement d'opinion, ou responsable, soit chargé de ce devoir ou de ce soin, dans les commencements au moins, en laissant aux parents et à leurs chefs religieux, la partie purement morale et religieuse. Si l'état eût eu la direction de ses écoles depuis 1842, nous sentirions davantage, à l'heure qu'il est,

l'effet des sommes considérables qui ont été dépensées, dans notre Bas Canada, pour l'éducation de la jeunesse, depuis cette époque. D'obscurs agitateurs et chercheurs de popularité, contenus par une direction ferme et éclairée, n'auraient pas réussi à pousser leurs dupes, dans quelques-unes de nos paroisses, ci-devant renommées par leur respect pour l'ordre public, à des actes qui feront venir le rouge au front de leurs enfants. Mais bannissons ces pénibles pensées, dans l'espérance que les coupables se repentiront de leur faute, ne seront plus un sujet de honte pour leurs compatriotes, et seront les premiers, à l'avenir, à profiter des moyens qui existeront pour l'éducation et l'avancement populaire.

Art. 2.—Instruction gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

Comme on le voit, je ne pousse pas la gratuité de l'instruction pour tous, au-delà du premier degré, celui de l'instruction primaire ou élémentaire. Cette instruction, l'état la doit à tous ses enfants ; mais pour la plupart ce serait une dépense perdue que de la pousser plus loin ; et, ma foi, nul état n'y pourrait suffire. On choisira donc ceux des enfants qui auront montré le plus d'intelligence et de dispositions à l'étude, et on les admettra dans les établissements supérieurs, aux frais de l'état, selon les aptitudes et le goût des enfants, ou le désir des parents.

Comme l'éducation doit jouer un rôle

important, très-important dans notre système, je suppose que nous aurons à notre disposition des établissements éducationnels appropriés à tous les genres d'études que demande la civilisation portée à sa plus haute puissance : Ecoles pour les Arts Mécaniques et les Beaux-Arts, Ecoles pour le Haut Commerce et la Haute Industrie, Colléges pour les Belles-Lettres, Chaires ou Universités pour les Hautes Sciences. A la suite de chaque cours, il sera fait un nouveau choix des élèves les plus méritants pour les cours plus élevés, s'il y a lieu, et ainsi de suite jusqu'à la fin.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il sera loisible aux parents, dont les enfants n'auront pas été choisis comme élèves de l'Etat de leur faire suivre, à leurs dépens, les cours d'études que suivront ces derniers ; mais il faudrait statuer que

les enfants rejetés d'abord, pourront devenir élèves de l'Etat, aux degrés subséquents, s'ils viennent à s'en rendre dignes ou capables. Il arrive quelquefois que des enfants, peu précoces, montrent, après quelques années d'études, des dispositions qu'on ne leur aurait pas supposées d'abord, et finissent par devenir d'excellents sujets, des esprits très-solides, sinon très-brillants. Et dans notre système, nous devons mettre un soin scrupuleux à ne négliger aucune intelligence supérieure.

Mais il ne pourra y avoir d'école supérieure dans chaque canton ; et ce serait en vain qu'il en existerait ailleurs pour l'enfant du pauvre, même du père de famille n'ayant qu'une médiocre aisance : c'est ce à quoi nous allons pourvoir par l'article suivant.

—

Art. 3.—Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à déplacement.

Il va sans dire qu'on scrutera rigidement les moyens des parents, et qu'on n'assistera ainsi que ceux qui seront réellement hors d'état de contribuer, en tout ou en partie, aux dépenses résultant du déplacement : l'instruction publique, proprement dite, étant, dans tous les cas, gratuite. Quelque rigidité que l'on exerce à cet égard, je ne me cache pas que ce sera là une des plus fortes charges de notre budget de l'instruction publique. Mais il n'y a pas à reculer : notre système ne peut se réduire en pratique qu'à cette condition. Point de compromis possible sur ce point : il s'agit de sortir du régime de déception et de dérision, sous lequel nous avons vécu

jusqu'à présent : proclamant l'égalité entre les hommes, et laissant des masses de peuple irrémédiablement vouées à l'infériorité : déclarant le pouvoir et la distinction l'apanage de tous, mais ne les rendant accessibles qu'au petit nombre. Plus de duperie, messieurs ; elle ne serait plus possible. L'enfant du pauvre ne s'y laisserait plus prendre ; vos placards en grands mots et en grosses lettres ne lui feront plus illusion, et vous ne pourrez plus lui persuader qu'il est l'égal de l'enfant du riche : il saura bien que celui-ci, avec une intelligence des plus médiocres, peut parvenir à tout, tandis que lui, bien qu'il sente, comme l'infortuné Chénier, qu'il y ait là quelque chose, ne pourra parvenir à rien.

Oh ! contradiction humaine ! attenants à nos deux capitales, nous avons des palais pour y loger et entretenir, aux

frais de l'État, les pauvres qui ont perdu l'esprit, et nous n'avons pas d'institution pour le pauvre qui veut cultiver le sien. Et il en est à peu près de même partout, en Amérique même, où l'on parle le plus d'égalité. Véritablement, c'est à se demander si, dans nos sociétés, si orgueilleuses de leurs progrès, il ne vaut pas mieux [illegible]avent naître atteint de folie, qu'avec du génie. On y gagnerait au moins l'avantage de ne pas avoir le sentiment de son infortune. Réparons donc la faute de nos devanciers, et assurons à l'intelligence, dans quelque condition qu'elle se trouve, les moyens de se développer et de se produire au grand jour. En cela nous ne ferons que remplir un devoir moral, puisque c'est incontestablement répondre aux desseins de la Providence, qui ne crée pas la lumière pour qu'elle soit enfermée sous le boisseau. Puis ne nous effrayons pas trop des dépenses,

car les avantages qui en résulteront, feront plus que les compenser. Rien ne serait plus facile que de démontrer, que le gouvernement des sociétés, avec notre système, coûterait moins qu'avec aucun de ceux dont on a essayé jusqu'à présent, tout en offrant des moyens d'avancement supérieurs à ceux de tous les systèmes anciens.

L'établissement des bourses, au profit des enfants pauvres, n'est pas, d'ailleurs, une chose entièrement nouvelle ; elle existe en Europe et ailleurs dans plusieurs universités, sur un pied très-restreint, il est vrai, et se ressentant du caractère aristocratique des institutions politiques. Mais j'ai été bien agréablement supris, en découvrant dernièrement, que mon idée existe dans le Haut-Canada, en puissance au moins sinon à l'état de réalisation : sur ce dernier point je

manque de renseignements positifs, mais il n'est pas probable qu'en pratique il ait encore été fait beaucoup. L'acte municipal du Haut-Canada, 12 Vict., ch. 18, sec. 41, art. 5, autorise les conseils municipaux de chaque comté à faire autant de bourses qu'ils le jugeront à propos pour envoyer des jeunes gens pauvres à l'Université, au Collége du Haut-Canada, ou à l'Ecole Supérieure (*grammar school*), établis dans Toronto. Aux Conseils Municipaux, substituez le grand conseil de l'Etat, avec des moyens suffisants, et vous avez mon idée en réalisation. Cette disposition législative signifie au moins que, dans le Haut-Canada, l'on a senti qu'il y avait quelque chose à faire pour l'intelligence plébéienne ; c'est une admission du principe, que je soutiens, que l'Etat ou le public doit venir en aide à l'intelligence mise en oubli par la fortune. Le législateur

Haut-Canadien a été moins hardi que je ne le voudrais, mais en tout c'est le premier pas qui coûte ; et si nous arrivons un jour au bout de la carrière, au Haut-Canada apppartiendra l'honneur de l'avoir ouverte. Pour nous, Bas-Canadiens, puisque nous ne pouvons plus avoir le mérite du premier pas, tâchons d'avoir au moins celui du second.

Art. 4.—Pour être habile à remplir aucune charge, ou emploi public quelconque, Exécutif, Législatif, Judiciaire, Administratif, Municipal, etc,, il faudra avoir passé avec succès par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance ou la nature des fonctions à remplir.

Cet article est le complément, la pierre angulaire de mon système. Je ne vous

ai pas caché que c'était une aristocratie que je voulais former, l'Aristocratie de l'Intelligence. Ma classe des Lettrés, une fois organisée, aura donc exclusivement le gouvernement de la société : elle sera l'Etat, sujette, suivant les différentes formes du gouvernement, à l'élection populaire, ou à la nomination des autorités constituées, quelles qu'elles soient. Les emplois publics constitueront le patrimoine de la nouvelle Aristocratie, qui, par la nature de sa formation, ne pourra guère en avoir d'autre, elle qui, à chaque génération, surgira principalement des classes populaires, qui, elles, n'ont pas de patrimoine proprement dit.

Qu'une pareille idée choque là où règne l'aristocratie de naissance, je le conçois. Le roturier même se sentira d'abord pris de vertige à l'idée de voir, un jour, son fils l'égal, le supérieur

peut-être du fils de son seigneur. Mais dans un pays comme le nôtre, où le corps gouvernant se trouve en grande partie composé de ce que les Aristocrates du vieux régime appellent des parvenus, je ne vois guère ce que l'idée en elle-même pourrait avoir de froissant ou d'étrange. Il est bien vrai qu'avec le nouveau système, il peut se trouver, aux premiers échelons de l'échelle sociale, des pères dont l'amour paternel craindrait que leurs fils ne se maintinssent pas à la hauteur qu'ils ont atteinte : mais aussi qu'ils prêtent l'oreille à la voix de l'amour filial, et elle leur dira qu'avec ce système leurs pères se seraient peut-être frayé le chemin à la même position honorable qu'ils occupent aujourd'hui. Voilà donc le dilemme où se place quiconque rejetterait le nouveau système par le motif que je viens d'exposer : ou vouloir que son fils occupe une place élevée sans la

mériter ; ou approuver l'abaissement de son propre père. Je pense donc que s'il y a quelqu'un capable d'être influencé par un pareil motif, il n'osera pas l'avouer. Mais on tâchera de faire un épouvantail de ce qu'on appellera l'énorme puissance, que le monopole des emplois publics accumulera dans une seule classe de la société, et l'on criera au despotisme.

D'abord, messieurs, vos sociétés se dissolvent faute d'une autorité imposante, d'une autorité reconnue pour légitime, d'une autorité devant laquelle toutes les oppositions insensées courbent la tête. Je vous offre l'intelligence : en avez-vous une plus légitime à substituer aux cadavres de toutes les anciennes légitimités ? Cette intelligence je la veux organisée ; elle ne peut devenir puissance salutaire qu'à ce prix ; elle ne peut vous sauver qu'à cette condition. Vous borner

à développer l'intelligence, sans lui assurer en même temps le gouvernement de la société, en la laissant à la merci des caprices populaires, ou des intrigues de cour, mais c'est augmenter le mal qui tue vos sociétés ; c'est déchaîner sur le monde, déjà dans la tourmente, tous les ouragans enfermés dans les cavernes d'Eole. Oh ! mieux vaut cent fois revenir tout-à-fait aux temps les plus sombres de l'ancien régime. Comprimons, comprimons ; fermons toutes les écoles : peines sévères, comme chez nos voisins du sud, contre quiconque enseignera la lecture à nos classes ouvrières ; mettons sur pied des légions de soldats et de gendarmes pour les contenir, et les sabrer ou les mitrailler au besoin ; relevons les bastilles ; rétablissons l'inquisition même s'il le faut, et comme chante Béranger.

Eteignons les lumières
Et rallumons les feux.

Vite, dépêchons-nous ! N'entendez-vous pas une de ces intelligences déplacées vomir, aux acclamations des masses, des énormités, des blasphèmes tels que le monde n'en avait encore entendus ? “ La propriété est un vol ! ”...... “ Vive l'Anarchie ! ”......“ Dieu, c'est le mal ! ” a hurlé une voix sortie des enfers. Et cet homme peut à l'aise développer ses épouvantables doctrines au sein de la capitale du monde civilisé, ce cratère, en même temps que ce flambeau du monde intellectuel, où la renommée, souvent la fortune, attendent l'homme de génie, qui s'attaque à l'ordre établi. N'est-ce pas un sujet digne de sérieuses réflexions, que l'art de médire de la société soit devenu un des plus profitables ?

C'est que nos lois de propriété sont si insociales, présentent et produisent tant d'abus, que les peuples ont pu s'entendre

dire, sans en être trop scandalisés, que "la propriété est un vol." C'est que nos gouvernements et nos sociétés sont encore tellement entachés de priviléges répudiés par la nature, que les populations exploitées ont pu, sans trembler, entendre invoquer "l'Anarchie." C'est enfin qu'on a associé le saint nom de Dieu à tant de maux, tant de crimes, tant d'oppressions,que l'on a pu entendre, sans être frappé de stupeur, cet horrible blasphème : "Dieu, c'est le mal !" Et le plus grand coupable en cela ce n'est pas le blasphémateur, mais bien ceux qui ont profané le nom de Dieu en le rendant garant de leurs propres iniquités. La cupidité, l'ambition, la sottise quelquefois ont déconsidéré, pollué tout ce qu'il y a de plus sacré. Lois, mœurs, gouvernement, religion, elles ont tout livré à découvert aux attaques des intelligences méconnues et aigries, qui se voyant les

portes de la place fermées, se sont mises à en saper les murailles et y faire pleuvoir leurs projectiles incendiaires.

Qu'allez-vous faire ? vous êtes impuissants, vous le savez, à opposer une digue au torrent ; alors creusez-lui donc un lit. L'intelligence jette partout le désordre. intéressez-la au rétablissement et au maintien de l'ordre. D'une puissance destructive, faites-en une puissance conservatrice. Et ne craignons pas de la rendre trop forte ; car avec l'organisation que je propose, l'intelligence sera puissante à faire le bien, et impuissante à faire le mal. Arrêtons-nous un instant sur ce point.

D'abord, s'il y a une puissance dont l'on puisse attendre sympathie et affection pour le peuple, c'est assurément un corps d'hommes sortis de tous les rangs du

peuple sans distinction. Qui auraient-ils à opprimer ? leurs pères, leurs frères, leurs amis d'enfance. Au profit de qui opprimeraient-ils ? pas à celui de leurs enfants, car ceux-ci auraient pour la plupart à souffrir des actes d'oppression de leurs avantage politique. Serait-ce à leur profit pères, qui ne pourraient leur assurer aucun personnel et viager ? Mais alors remarquez qu'il ne pourra y avoir au pouvoir qu'un petit nombre de nos lettrés à la fois, qui seront surveillés sans cesse par ceux qui convoiteront leurs honneurs et leurs émoluments. Au sein de notre aristocratie de l'intelligence, vous verriez se former, comme dans tous les gouvernements représentatifs, des partis opposés bien distincts, cherchant toutes les occasions de se supplanter les uns les autres dans la confiance du peuple, et se tenant réciproquement en échec. Soyons sûrs que l'éveil ne manquerait jamais d'être

donné, au son de la trompe, à la moindre tentative contre la gloire, l'honneur ou l'intérêt de la nation. Vous auriez en pratique, à peu près le spectacle que présente l'aristocratie anglaise, divisée en deux partis qui se disputent le pouvoir, avec un peuple gagnant quelque chose à chaque défaite de l'un ou de l'autre parti, tandis que les luttes de ces partis ne font que rafraîchir et purifier l'atmosphère politique.

Je viens de signaler le système anglais comme offrant en pratique un point de ressemblance avec celui que je propose, et qui, si on y regarde de près, ne fera guère que généraliser et introduire partout quelque chose d'analogue, quant aux résultats utiles au moins, à ce que le temps et la sagesse de plusieurs générations ont établi en Angleterre. Cela mérite réflexion : car qui dit système

anglais, dit ordre, stabilité, et liberté au dedans ; grandeur, puissance et gloire au dehors ; enfin prospérité industrielle et commerciale inouïe jusqu'à nos jours. Et je n'hésite pas à attribuer tous ces grands résultats à l'aristocratie anglaise, comme la grandeur de l'ancienne Rome à son patriciat. Pour faire arriver un pays à la grandeur, et l'y maintenir pendant plusieurs siècles, il faut l'intelligence et l'esprit de suite, qui ne peuvent se trouver que dans un corps aristocratique, ayant lui-même de la permanence.

Chez les anciens, il n'y eut guère de grande puissance durable que les Romains. Les Grecs eux-mêmes, supérieurs à tous les peuples de l'antiquité dans les arts et dans les sciences, ne devinrent puissance de premier ordre que sous et par Alexandre-le-Grand, dont l'empire

périt avec lui, faute d'une aristocratie puissante pour le conserver.

Parmi les puissances asiatiques, renommées en fait de grandeur et de permanence, vous n'avez dans l'une et l'autre ère que la Chine. Mais remarquez que le Mandarinat y est une vraie Aristocratie, qui se recrute dans le corps des Lettrés, qui même se compose de ce corps, lequel est divisé en dix-huit classes, et au nombre de 90,000. Ce chiffre n'est pas énorme pour une population de 170 millions selon les uns, de 340 millions selon les autres.

La Turquie inaristocratique, reconnue puissance européenne depuis le milieu du 15e siècle, ne l'est encore, on le sait, que grâce à la jalousie et aux craintes des autres puissances européennes envers la Russie. Cette dernière inquiète l'Europe

par la politique traditionnelle de ses Boïards, convoitant Constantinople et son beau ciel, autant peut-être que l'avantage de sa position.

Venise qui fut pendant plusieurs siècles une grande puissance Européenne, démocratique d'abord, finit par devenir une République aristocratique.

La Hollande ne put guère conserver sa forme démocratique et son indépendance, que pendant une couple de siècles.

La grandeur de tous les peuples modernes, jusqu'aux temps révolutionnaires, est due, sans contredit, au principe aristocratique de la féodalité, qui malheureusement fit plus pour la grandeur nationale, que pour la liberté politique.

De nos jours, on a pu croire, quelque temps, que l'Empire de Charlemagne

allait renaître ; mais le nouvel Alexandre n'a pas été plus heureux que l'ancien : son empire s'est écroulé avec lui, parce que, lui vaincu, il ne restait plus qu'un peuple, peuple de braves, mais sans chefs, sans guides. Et tous les gouvernements aristocratiques, que le grand conquérant avait foulés aux pieds, se sont reconstitués par la force inhérente à leur nature. " Tout est perdu fors " l'honneur," disait François I, après la bataille de Pavie, qui eût été son Waterloo peut-être, s'il n'eût laissé derrière lui la noblesse de France, se sentant solidairement responsable de la gloire et de l'honneur de son pays.

Mais je reviens à l'Angleterre, d'où je suis parti pour cette petite digression historique. On ne saurait trop étudier le fonctionnement de son gouvernement dont la stabilité, au milieu de la

tourmente révolutionnaire qui ébranle l'Europe depuis trois quarts de siècles, est un sujet d'étonnement pour tout le monde On ne croit plus guère à l'action magique du balancement des pouvoirs, au degré au moins qu'on y croyait ci-devant. Pour moi, je trouve le mot de l'énigme dans la satisfaction que la classe gouvernante en Angleterre a su, d'une manière ou d'une autre, donner à l'intelligence. Moins exclusif, moins hautain que les autres aristocraties européennes, le patriciat anglais s'est empressé d'accueillir les grands talents, issus de la bourgeoisie et du peuple.

Et comme une bien minime proportion des intelligences actives pouvaient trouver place à l'intérieur, on leur a donné l'empire des mers, et l'exploitation des plus riches contrées du globe. On a souvent reproché à l'Angleterre son

esprit d'envahissement, mais on ne faisait pas attention que c'était pour son aristocra une condition d'existence, *to be or not to be*. Aussi toute l'énergie de l'Angleterre a été dirigée vers la marine et la colonisation, débouchés immenses ouverts à la surabondance de sa vitalité sociale. C'est ainsi que l'aristocratie Anglaise a su transformer en éléments de prospérité et de grandeur, ce qui, ch les nations du continent européen, est une source de trouble et d'affaiblissement.

Mais, que le temps arrive où ces débouchés extérieurs seront fermés ; et cela doit arriver un jour ; que cette multitude de fiers Anglo-saxons, qui exploitent aujourd'hui l'Indoustan, l'Australie, les Antilles, et le nord de l'Amérique, se trouvent confinés dans leur Isle, et vous verrez que le balancement des pouvoirs

n'empêchera pas longtemps l'Angleterre de subir la loi commune. Alors l'aristocratie anglaise sentira, si elle ne le sent déjà, qu'on ne lui laissait l'empire incontesté au-dedans, qu'à la condition d'avoir, au-dehors, l'exploitation de domaines illimités. Alors il faudra que le privilége compte avec la nature, et que les lois de l'homme fassent place aux lois de Dieu.

En attendant, n'en reconnaissons pas moins la haute habileté avec laquelle l'aristocratie anglaise a su profiter des avantages, que lui ont faits sa position géographique, ses ressources territoriales et le génie de son peuple, pour la prospérité, la gloire et la grandeur de son pays. Reconnaissons en même temps qu'il n'y avait qu'un corps aristocratique capable de créer et de maintenir l'Empire Britannique, cet empire sur lequel, depuis déjà plusieurs siècles, comme disent avec

orgueil les Anglais, le soleil ne se couche pas. Reconnaissons aussi qu'il est donné à peu de nations de pouvoir satisfaire leur ardente démocratie avec les dépouilles opimes de l'univers. Et la dissémination des lumières, et des idées de liberté et d'indépendance va rendre cette tâche de plus en plus difficile. Puis, il n'y a plus d'Amérique, ni d'Australie à découvrir, et à donner en pâture aux démocraties à venir. Il importe donc à tous les peuples de mettre ordre à leurs affaires intérieures, s'ils ne veulent être pris en dépourvu lorsque les temps se trouveront accomplis pour chacun.

A l'encontre de tous les exemples que j'ai cités, pour démontrer l'utilité, la nécessité d'un principe aristocratique dans les sociétés, qui tendent à de grandes destinées, nous avons bien sous les yeux cet étonnant phénomène poli-

tique, qu'on appelle les Etats-Unis d'Amérique. Mais attendons, ce n'est pas encore tout-à-fait de l'histoire. Il y a chez cette nation, déjà si grande dans sa première virilité, plus d'un principe d'affaiblissement et de dissolution, entre autres l'esclavage au sud, au nord des germes de socialisme, partout un esprit effréné de conquête et d'envahissement, qui tôt ou tard produiront leurs fruits, à moins qu'on introduise dans ses institutions un principe aristocratique puissant. Et pour les peuples d'Amérique je ne vois, pour arriver à cette fin, que l'organisation de l'intelligence, de manière à en faire une puissance reconnue, distincte et permanente. Les admirateurs quand même du système des Etats-Unis font sonner bien haut l'avantage, dont y jouit chaque citoyen, de pouvoir parvenir aux postes les plus élevés, et l'on vous montre, avec triomphe, occupant actuelle-

ment le fauteuil présidentiel, un homme sorti de la classe ouvrière, un ci-devant apprenti tailleur. Mais on ne vous dit pas que la porte de *White House* est en pratique fermée aux grands talents, aux plus grands hommes de la République. Henry Clay, une des plus fortes intelligences du temps, a brigué en vain la présidence. Et Daniel Webster, rival digne de Clay, n'a pas été ni ne sera probablement plus heureux. C'est pour moi un mauvais symptôme que cette exclusion, cet ostracisme des plus hautes intelligences. Cela me fait craindre pour les Etats-Unis, quelqu'un de ces jours, la survenance de quelque Corialan, moins une mère, grande patriote, pour le désarmer.

Mais puisque nous voilà rendus aux Etats-Unis, nous n'avons plus qu'un pas à faire pour revenir dans notre

Bas-Canada. J'allais oublier que nous, Canadiens-Français, présentons un des exemples les plus frappants à l'appui de la proposition que je soutiens. Vous le savez, nous excitons l'étonnement de tous les étrangers, qui ne peuvent s'expliquer l'existence en Canada, d'un peuple distinct de ceux qui habitent l'Amérique du Nord ; comment une soixantaine de mille pauvres colons français, abandonnés il n'y a pas encore un siècle, sur les bords du Saint-Laurent, ont pu, sous l'étreinte de la conquête, former un peuple nombreux et fort, avec sa religion, sa langue et ses lois. A quoi devons-nous, après Dieu, la conservation de cet héritage de nos pères, si ce n'est à l'existence, et à l'action bienfaisante d'un élément social aristocratique, à notre excellent clergé ?

En vous parlant du clergé canadien

je passerai avec un respectueux silence devant l'homme angélique, qui renonce à toutes les affections terrestres, aux joies du monde, aux félicités de la famille, pour embrasser une vie toute d'abnégation, de dévouement et de charité. Je ne vous parlerai pas de l'homme qui bénit notre entrée dans la vie ; qui nous guide dans l'exercice des vertus chrétiennes dès notre bas âge : qui au printemps de la vie santifie nos amours ; qui est un second père, un second ami, à ceux qui en ont, et qui en sert à ceux qui n'en ont pas ; qu'on trouve toujours à son chevet avec des paroles de consolation et d'espérance, lorsqu'on arrive au terme de sa carrière, et qui enfin bénit notre tombeau comme il avait béni notre berceau. Cet homme ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en parler : laissons ce soin à ceux qui nous ont précédés dans la vie. Eux seuls, de la haute sphère où ses conseils et

ses exemples les ont conduits, peuvent dignement apprécier ses services, et lui témoigner la reconnaissance qui lui est due.

C'est donc sous un autre point de vue que je veux vous présenter le clergé canadien ; c'est du prêtre patriote et national que je veux parler ; de cet homme qui a si bien rempli, et qui promet de remplir mieux que jamais, la noble tâche, la part si méritoire qu'il a entreprise dans la grande lutte de notre nationalité.

Vous savez, messieurs, dans quel triste état se trouvèrent nos pères à la cession de ce pays à l'Angleterre. Les premières familles, ma "noblesse canadienne," comme disait Louis XIV, abandonnèrent à son sort cette population de braves, dont le sang et le courage avaient fait la

gloire de ces mêmes familles, depuis plusieurs générations. Oh ! les ingrats ! au moment où ils pouvaient rendre au peuple en services civiques, ce qu'ils en avaient reçu en gloire militaire, ils l'abandonnent ! Que serions-nous devenus, si notre clergé nous eût abandonnés aussi ? Que serions-nous devenus, sans guides éclairés, nous peuple soldat et voyageur, n'ayant d'autre science que celle des camps et des courses aventureuses, vis-à-vis de cette population nouvelle, qui s'introduisait au milieu de nous, avec tous les moyens d'une industrie avancée, avec toutes les puissances de la paix, bien autrement formidables pour nous alors, que les puissances de la guerre ? C'en était fait ; notre heure allait sonner, comme peuple, si le clergé ne nous eût tendu la main.

Naturellement le prêtre, ayant une

mission plus élevée, ne pouvait devenir tout-à-fait citoyen, renoncer à son ministère sacré pour prendre en main les destinées temporelles du peuple. Il fit mieux encore ; Il se dit : Faisons des citoyens éclairés. Alors, comme le nouveau gouvernement s'empara des belles dotations faites sous l'ancien pour l'éducation de la jeunesse canadienne ; comme le beau collége des jésuites fut transformé en casernes, destination qu'il a encore, au grand regret de tous ceux qui s'intéressent à l'honneur du nom anglais, nos séminaires se transformèrent en colléges ; les lévites ouvrirent les portes du temple, et appelèrent le peuple dépouillé à partager les offrandes faites pour le soutien de l'autel. Bientôt ce secours ne suffisant plus, l'on vit de simples prêtres, au prix de mille privations, et même de rudes travaux manuels, jeter les fondements de magnifiques colléges, qui

feraient honneur à des pays beaucoup plus avancés que le nôtre.

Ces colléges sont autant de citadelles nationales, où de généreux ecclésiastiques se dévouent à l'ingrat labeur du professorat, sans autre rémunération qu'une nourriture des plus frugales, et un vêtement non moins modeste, tandis que d'autres aident à recruter l'armée nationale, en employant leurs épargnes à y maintenir une jeunesse intelligente, plus favorisée par la nature que par la fortune.

C'est ainsi qu'il est sorti du peuple des hommes qui ont pris la place des déserteurs de " 59, et qui ont fait qu'il y a encore un peuple Canadien-Français, et que ce peuple pèse encore dans la balance des destinées canadiennes.

Mais pour revenir a notre sujet, qui a permis au clergé d'opérer tant de bien ?

c'est la nature aristocratique de ce corps, c'est l'esprit d'unité et l'esprit de suite, qui ne peuvent exister, comme je l'ai déjà remarqué, que dans un corps aristocratique, dont les membres sont liés entre eux par une certaine communauté de vues, d'affections et d'intérêts, et toujours prêts, au besoin, à se donner mutuellement la main, concentrant sur un seul point, vers un but unique, toute l'énergie et la puissance du corps entier.

Quoique exempt par état de se mêler activement de politique, notre clergé nous a rendu, sous ce rapport, d'incontestables services dans le cours de nos grandes luttes. On lui a quelquefois reproché d'être trop timide, mais combien de mouvements populaires, irréfléchis n'a-t-il pas empêchés ou restreints ? combien d'œuvres publiques et nationales n'a-t-il pas favorisées ? combien

d'utiles conseils et d'encouragements n'a-t-il pas donnés à nos hommes publics dans les temps difficiles ? Et à qui devons-nous cette admirable unité d'action politique, qui a été jusqu'à présent un des traits caractéristiques de notre population ; qui a fait sa force et son salut, au milieu des constantes et terribles luttes, que nous avons eu à soutenir depuis près d'un siècle, pour sauver notre race de l'exploitation et de l'anéantissement ? A l'heure qu'il est, cette unité fait le désespoir de nos adversaires politiques, qui voient que, grâce à elle, nous nous sommes fait une arme de cette même union des Canadas, machine infernale qui a éclaté entre les mains de ses fabricateurs.

Oh ! messieurs, faisons en sorte, prions le ciel qu'elle dure toujours cette belle et précieuse union du peuple Canadien

avec son clergé, car ce dernier sera longtemps encore, toujours je l'espère, le ciment et l'arc-boutant de notre société. Unis, affectionnés l'un envers l'autre ils sortiront victorieux des épreuves que leur réserve encore l'avenir tout comme ils sont sortis de celles que le passé ne leur a certes pas épargnées. Pendant que le peuple combattra dans la plaine, le clergé, comme un second Moyse, du haut de la montagne, tiendra les bras élevés vers le ciel, et en fera, comme lui, descendre la victoire sur nos bataillons patriotiques.

Oh ! si ce n'est par reconnaissance, par intérêt au moins, cessons ces discussions malveillantes, dont la tendance, sinon le but caché, est de diminuer la confiance mutuelle qui a jusqu'à présent régné entre notre clergé et notre peuple. Et s'il en est qui, pour le succès de leurs

vues et projets, se défient du clergé, redoutent son influence, c'est une forte raison pour nous de nous défier de ces vues et de ceux qui les appuient. Le clergé sort du peuple, vit et meurt au milieu du peuple ; plus que tout autre corps d'hommes, il est intéressé au bonheur et à la prospérité du peuple ; avec nos institutions politiques, et notre position sociale, il est impossible qu'il devienne jamais assez puissant pour avoir la tentation de devenir oppresseur ; que signifient donc ces signes de mauvais vouloir, qui se font remarquer à son égard, depuis quelque temps, dans certains quartiers ? J'aime à croire qu'ils sont le fruit de l'inexpérience et de l'irréflexion chez des hommes qui, encore incapables d'embrasser l'ensemble des choses humaines, osent néanmoins, les imprudents, en juger d'après quelques impressions de détails et à première vue.

Tout le monde connaît l'histoire de Phaëton, fils d'Apollon, qui obtint de son père de conduire le char de la lumière pendant un jour ; ne sachant pas le diriger, il faillit brûler la Terre, qui se plaignit à Jupiter ; celui-ci foudroya Phaëton et le précipita dans l'Eridan. C'est là l'exacte figure des faits et gestes de ces hommes qui, en entrant dans le monde, ont l'extrême présomption de vouloir diriger l'opinion publique. Seulement Jupiter ne se trouve plus là pour écouter les plaintes des pays, que les nouveaux Phaëtons menacent d'embraser.

Art. 5. — Avances remboursables, avec ou sans intérêt, aux élèves pauvres, des différents degrés supérieurs, qui, n'étant pas placés dans quelque emploi public rétribué, désirent s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

Dans la discussion de l'article précédent, je me suis efforcé de tranquilliser les esprits défiants, à l'endroit de la puissance dont se trouverait investi notre corps des Lettrés, en ayant le monopole des emplois publics. J'ai essayé de vous faire voir que cette puissance cesserait du moment que ses possesseurs s'écarteraient de la voie du bien, semblables au géant Antée, qui perdait toute sa force du moment que ses pieds partaient de terre. Rassurons-nous, messieurs, il n'y a rien à redouter d'un corps aristocratique, constitué comme celui que je propose, et dans les conditions où nous

le plaçons. Tout ce que nous lui assurerons en importance, en considération, tournera avec usure à notre profit et à notre honneur, et à la gloire de notre pays.

Aussi, ne devons-nous pas nous contenter de lui conférer le pouvoir administratif, dans toutes ses branches ; mais lui assurer aussi les moyens d'obtenir une position sociale respectable en dehors du pouvoir. Il ne faut pas que ceux de nos Lettrés que la fortune ne favorisera pas, soient jetés sur la place publique, avec un diplôme honorable dans leurs poches, et la misère, la livide misère en face. L'Etat ne doit pas abandonner ainsi ses enfants adoptifs, les laisser épuiser leur énergie intellectuelle dans des luttes ingrates, ou exposés aux funestes inspirations du désespoir. Mieux vaudrait cent fois pour eux et pour leur

pays, qu'ils n'approchassent jamais de leurs lèvres le fruit de l'arbre de la science ; car vous augmentez leurs moyens de faire le mal, en leur refusant ceux de faire le bien ; vous leur préparez vraiment le supplice de Tantale. J'espère donc que ce 5e article sera favorablement accueilli, d'autant plus qu'il n'y a guère de famille, en ce pays, qui n'ait, ou n'ait eu, parmi les siens, quelqu'un de ces infortunés jeunes gens, qui, à la fin de leur cours d'études, se trouvent fourvoyés, et ne sachent où donner la tête. L'éducation collégiale est si accessible en ce pays, que les fortunes médiocres peuvent y prétendre. Les pères, tentés par quelques bons lots, tombés de la loterie des professions libérales aux mains de quelques heureux tireurs, s'épuisent à faire donner une éducation classique à un ou deux de leurs enfants. On espère en faire des prêtres, mais la vocation manque pour

le saint état. Ou bien encore, on avait en vue un état dans lequel il n'aurait rien coûté pour y faire entrer nos collégiens ; mais il se trouve que leur goût ou leurs aptitudes les portent vers un autre. Alors, voici ce qui se passe.

" Mon fils, dit le père, je me suis presque ruiné à te faire instruire. Tes frères et sœurs réclament maintenant tout ce qui me reste de fortune et de vie. Te voilà instruit, et en état de gagner ta vie. Va, et que le bon Dieu te bénisse."

Pauvre père abusé, si le respect filial ne retenait la langue de ton fils, voici ce qu'il te répondrait : " Oh ! mon père ; oui vous avez beaucoup fait pour moi ; beaucoup trop, hélas ! Vous avez ouvert devant moi un champ vaste et brillant, où mes jours devaient s'écouler heureux dans des études agréables, dans des

occupations auxquelles je me sens propre. Mais cette carrière attrayante elle m'est fermée. Initié aux beautés de la littérature grecque et romaine ; familiarisé avec les grandes renommées du monde moderne, j'avais préparé mon cœur aux grandes émotions du forum ou de la tribune, ou aux jouissances plus douces, mais non moins vives du cabinet ; mais il me faut refouler ces aspirations chéries au fond de mon cœur, et me résigner à une vie qui ne m'offre que dégoût et amertune. Adieu, mon père, puisqu'il le faut ; mais vos sacrifices n'ont fait que me creuser une source inépuisable de regrets "......et de remords et de honte peut-être, jeune homme, ajouterai-je, si ton bon ange ne veille sans cesse sur toi. —Combien ne pourrais-je pas vous citer d'hommes, occupant, ici et ailleurs, des positions sociales honorables dans la société, qui tremblent encore au souvenir

des dangers qu'ils ont courus au début de leur carrière, faute d'un peu d'assistance. D'autres ont complètement perdu leur avenir, par l'obligation où ils ont été d'embrasser un état auquel ils n'étaient pas propres. D'autres enfin y ont tout perdu, bien-être, honneur, caractère et réputation.

Ce sont là des dangers auxquels, sous notre système, l'Etat devra soustraire les jeunes gens lettrés pauvres. Il y aura pour lui, à cet égard, charge d'âmes, outre la considération de l'intérêt public qu'il y aura à faciliter le développement et l'exercice de toutes les carrières qui constituent une civilisation avancée. Personne ne contestera cette proposition que, toutes choses égales d'ailleurs entre deux peuples, celui-là surpassera l'autre en prospérité, en grandeur, qui mettra le mieux en action l'intelligence qu'il

possède. Quelqu'un prétendait un jour qu'à Elizabeth, après tout, ne devait revenir qu'une bien petite part de la gloire qui avait illustré son règne ; car, disait-il, elle n'avait eu que le mérite de choisir des hommes d'un grand mérite. " Eh ! ne comptez-vous pour rien le mérite de bien choisir, " repartit un des interlocuteurs ? Tous les grands règnes, toutes les grandes époques sont dus au nombre des grandes intelligences, qui ont été appelées à y jouer un rôle. Et le plan que je propose se réduit, en dernière analyse, à régler, à généraliser, à normaliser, pour ainsi dire, d'accord avec la nature, ce qui, dans tous les temps et sous toutes les latitudes, a fait la force, la gloire et la prospérité des nations. Que n'aurait-on pas droit d'attendre d'un peuple qui mettrait en scène, non pas seulement une petite partie de ses grandes intelligences, comme on l'a fait

jusqu'à présent, mais toutes les fortes intelligences que forme la nature dans son sein ! La première grande nation qui le fera, en sera recompensée par l'empire du monde entier ; et les petites qui le feront, deviendront, par cela seul et en peu de temps, de grandes nations.

Ces légions de médiocrités qui, grâce aux vieux systèmes, encombrent et embarrassent toutes les carrières élevées, constituent à mes yeux le plus grand obstacle au progrès des peuples, Mais le temps arrivera ; que dis-je ? le temps est arrivé où les intelligenees seront casées selon leur grandeur ; et cela se fera, non seulement par des considérations tirées de l'ordre moral, mais par des considérations purement économiques, lesquelles malheureusement ont souvent plus de poids que les autres C'est maintenant de peuple à peuple que se fait la

concurrence de l'industrie ; et chacun sentira la nécessité d'amener en lice les plus forts et les plus habiles champions, et en aussi grand nombre que possible. Pour cela, je ne connais pas d'autres moyens que celui que je propose.

Vous venez de voir les champions industriels de toutes les nations, réunis en champ clos, dans le fameux Palais de Cristal de Londres. Ce n'étaient pas seulement Paris, Vienne, Berlin, Lyon, Lowell, contre Londres, Birmingham, Sheffield, mais l'Angleterre, la France, l'Allemagne, les Etate-Unis et tous les pays du monde, s'envoyant et acceptant un noble cartel, qui demandera, pour être honorablement soutenu, toutes les ressources intellectuelles de chaque nation. Belle et heureuse idée ! guerre bienfaisante, qui va faire remplacer le génie des combats sanglants par le génie

de l'industrie ; les grands capitaines, par les grands industriels, et amener le développement universel, l'émancipation complète de l'intelligence. A la médiocrité les humbles occupations ; portes ouvertes au génie dans toutes les carrières, *attolite portas, principes, vestras.* Chacun à sa place ; c'est le vœu de la nature, c'est l'intérêt des peuples, et par-dessus tout, Dieu le veut.

Et s'il est un peuple au monde à qui sa position fasse une loi de faire ressortir, d'organiser, d'utiliser tous ses talents, afin de résister à l'action dissolvante de son entourage, ce peuple c'est nous. En fût-il jamais un plus menacé dans son existence nationale ? Au lieu de nous décourager, cependant, sachons profiter des dons intellectuels que la nature nous départit ; compensons le nombre par l'organisation et la discipline, et fions-

nous sans crainte à la Providence, dont nous seconderons par là les vues et les desseins. Le cancer qui ronge le sein de l'Europe, notre mère, le partage excessivement inégal des richesses d'un côté, et l'extrême pauvreté de l'autre, ne nous ont pas encore gravement atteints, et ne pourront par conséquent opposer une résistance sérieuse au régime rénovateur et préventif que je propose. Sur votre bannière nationale, en forme de couronne au-dessus de la croix de saint Jean-Baptiste, écrivez : Règne de l'intelligence. Et je ne crains pas de vous répéter la prédiction faite à celui que l'on regarde comme le vrai fondateur de l'ancien empire français, à Clovis I ; " *In hoc signo vinces.*" Et nous aurons été alors les dignes enfants de ces hommes énergiques et dévoués, qui, les premiers, enseignèrent sans doute pour qu'ils ne fussent pas oubliés, les accents de notre belle langue

aux échos du Saint-Laurent et du Mississippi.

Il y en a, je le sais, parmi nous, qui désespèrent de notre nationalité, et qui sont prêts à mettre bas les armes devant une nationalité rivale. Ce sont, comme il y en a dans tous les camps, des lâches, qui s'avouent vaincus même avant d'avoir combattu. Pour moi, quand je vois une poignée d'hommes, comme étaient nos pères, tenir en échec les nombreuses, riches et populeuses colonies qui les avoisinaient ; quand, abandonnés par la fortune et leur ancienne mère-patrie, je les vois résister au coup de la conquête d'abord, et ensuite à la compression semi-séculaire d'un gouvernement local hostile et jaloux, je me dis : un pareil peuple s'il meurt, c'est que les enfants seront indignes de leurs pères. Vous désespéreriez de notre natio-

nalité, vous, hommes de la jeune génération, tandis que ceux qui vous ont précédés n'en ont pas désespéré ! Cependant, ils n'avaient pas, comme vous, à leur disposition et en abondance, les richesses littéraires et scientifiques de la vieille France. Je ne suis pas encore bien avancé en âge, mais j'ai vu le temps où l'arrivée, dans notre bonne ville de Québec, d'un ouvrage français contemporain, était presque un événement ; et bienheureux s'estimait celui qui pouvait en avoir la lecture. Je pourrais vous citer de mes amis de jeunesse, qui ont copié à la main des ouvrages français qu'on ne pouvait se procurer qu'à un prix exorbitant. Nous n'avions alors qu'un petit journal hebdomadaire, vivant au jour le jour, ayant même souvent des syncopes plus ou moins longues, causées par le manque de nourriture. Aujourd'hui il y a abondance de journaux français, non-

seulement parmi nous, mais même chez nos voisins des Etats-Unis, où le français semble avoir la prétention de devenir, ce qu'il est en Europe, le langage des salons et de la bonne société. Tous ceux qui ont voyagé aux Etats-Unis savent qu'il n'y faut pas tenir des propos légers en français, car on court partout le risque de voir de beaux sourcils se froncer à ses côtés. Eh! encore une fois, vous désespéreriez, quand vos pères ont espéré !

Je pourrais encore pardonner à cette faiblesse, car il n'est pas donné à tous d'être forts; mais ce que je ne saurais pardonner, c'est que par esprit de parti, par une haine, inexplicable pour la suprématie britannique, par la sotte manie de dénigrer nos propres institutions, et de voir tout en beau chez nos voisins, sans se demander si l'état de choses qui existe chez eux conviendrait à notre peuple,

l'on se montre disposé à faire bon marché de notre nationalité ; à troquer notre droit d'ainesse pour un plat de lentilles, plat fort problématique encore. De nos jours, l'on appelle cela du patriotisme ! Et l'on ose mettre cela en programme, pour l'édification des enfants et petits-enfants des héros de Carillon et de Chateauguay, et de maints autres glorieux champs de bataille, arrosés de leur sang pour le maintien du nom Canadien-Français. Et l'on ne craint pas que les ombres indignées de ces héros ne sortent de leurs tombeaux, pour protester contre cette apostasie nationale, et ne demandent qu'au moins l'on ajoute au programme, un article conçu en ces termes :

“ Translation des cendres de nos pères sur une terre où l'on n'insultera pas à leur mémoire. ”

J'avais pensé d'abord à faire entrer dans mon plan une disposition expresse, pour assurer de l'encouragement, ou des secours, aux hommes sans fortune qui, par pur amour de la science, se vouent à des études ou à des recherches qui peuvent tourner à l'utilité ou à la gloire de leur pays. Mais réflexion faite, je me suis dit que dans une société où règnerait l'intelligence, cet encouragement, ces secours ne manqueraient pas au besoin.

On a publié un ou deux volumes, qu'on aurait pu faire plus gros et plus nombreux, sur " les Auteurs morts de faim." On ne pouvait faire une plus sanglante critique de nos institutions sociales. Parmi ces auteurs, il y en avait de médiocres, il est vrai, de mauvais même ; mais il y avait aussi des hommes d'un grand mérite, de génie même, que l'indifférence de leurs contemporains a laissés

en proie à la misère et au désespoir, et dont plusieurs ont été apothéosés par la postérité. Combien d'autres moins courageux ont, faute d'un encouragement assuré, laissé s'éteindre dans l'obscurité des intelligences faites pour illuminer le monde, ou le doter de découvertes d'un avantage incalculable ? Si l'ancien régime a failli sous ce rapport, avec ses Mécènes et ses Princes protecteurs des lettres, que sera-ce sous le régime nouveau, où personne ne se croira obligé à cet égard, si l'Etat ne prend l'affaire en mains ? Le peuple s'est collectivement plus ou moins substitué aux rois et aux grands dans l'état ; j'espère donc qu'il ne répudiera pas les obligations de sa nouvelle position, et que l'encouragement des arts et des sciences sera assuré d'une manière encore plus large et plus généreuse que par le passé. C'est pour lui le meilleur moyen de prouver la

légitimité de la souveraineté dont on le gratifie, et de raffermir cette souveraineté, en se conciliant l'intelligence, qui a toujours été et sera, plus que jamais, la plus forte et la plus impérissable des puissances humaines.

Mais il est temps d'en venir à l'article suivant de notre programme, sur lequel il n'y aura pas lieu à faire un très-long commentaire. Il va s'agir tout simplement du mode d'immatriculation à suivre, pour constituer l'état, la qualité de Lettré.

—

ART. 6.— Il sera, après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en auront été jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus ; et ceux qui auront obtenu ces diplômes formeront dans la société une classe distincte, sous le nom de "Lettrés," qui jouiront des droits et priviléges ci-haut énoncés et autres qui pourront leur être accordés ci-après.

Ce sera certes un grand et un beau jour pour nos jeunes candidats et pour leurs familles, que celui où ils seront admis dans le corps gouvernant, jour tout aussi mémorable pour eux que celui où le jeune Romain recevait la toge, et le preux du moyen-âge, l'ordre de chevalerie. Ce sera un jour de réjouissance pour l'Etat aussi bien que pour la famille, et se renouvelant à des époques

fixes, il sera les grandes fêtes de l'intelligence triomphante, élevées alors aux proportions de fêtes nationales. Rien donc ne sera oublié pour rendre ces fêtes aussi brillantes que possible.

Il serait prématuré d'entrer dans aucuns détails sur les charges publiques auxquelles les différents degrés donneront droit de prétendre. Il serait d'ailleurs difficile d'établir des règles générales à cet égard, applicables à tous les pays, et dans tous les temps. Mais les règlements devront être bien stricts et bien précis sur ce point ; car il sera la pierre de touche du système. Si on laissait une trop grande latitude à l'intrigue, aux caprices ou à la faveur, on retomberait bien vite dans le règne de la médiocrité des temps passés. Les rois, les peuples choisiront, mais sans pouvoir sortir du cercle des capacités incontestables. Bien-

tôt le peuple sera obligé de prendre pour maîtres d'école des hommes munis d'un brevet de capacité ; qu'y aurait-il donc d'étrange à ce qu'on exigeât la même garantie des hommes à qui l'on confie la législation, le gouvernement et l'administration des affaires publiques ?

Que l'on ne conclue pas de ce rapprochement, que je mésestime la profession d'instituteur. Non, certes ; et j'espère bien que sous le régime de l intelligence, cette classe précieuse d'hommes obtiendra le rang et la distinction qu'elle mérite ; qu'on en fera une des classes les plus honorables et les plus honorées. C'est une honte pour nous que l'état d'abaissement où se trouvent encore les instituteurs de la jeunesse. même dans nos sociétés les plus avancées. Ce devra donc être un des premiers soins du législateur, sous notre système. que de laver cette

tache. Il n'en saurait être autrement, d'ailleurs, sous un régime où l'éducation doit jouer un si grand rôle.

—

ART. 7.—Un bureau central sera nommé à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des Lettrés ; avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou à des agents ambulants dans les parties éloignées du pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus seront accordés à ce bureau.

Notre système demande l'unité et l'uniformité d'action ; celle-ci demande la centralisation, qui produira l'énergie et l'efficacité. Le corps des Lettrés, dont l'on fait une puissance sociale, doit avoir

la régie de ses affaires ; mais, auparavant, il faut que ce corps existe en réalité. Or il n'existera ainsi qu'après que notre système aura été en opération pendant une ou deux générations. En attendant, je ne vois que le pouvoir exécutif qui puisse convenablement composer le bureau central, chargé de l'exécution de la nouvelle loi.

Nos actes d'éducation et de municipalités sont là pour nous démontrer combien il est peu sage de confier directement aux administrés l'exécution des lois, même les plus favorables au peuple, lorsque ces peuples n'ont pas été préparés à l'exercice des pouvoirs qu'on leur confère. Les actes municipaux sont à peu près restés une lettre morte ; et si on n'avait pas donné aux municipalités rurales le produit des licences d'auberges, il n'aurait pas été plus question du

système municipal dans la plupart de nos paroisses ou comtés, qu'au Labrador ou à la Baie d'Hudson. Les actes d'éducation, par les résistances qu'ils ont rencontrées, sous un prétexte ou sous un autre, mais toutes provenant de l'incapacité des agents désignés, ont semé le trouble et la démoralisation sur plusieurs points du pays, sans avoir produit aucun bien visible et appréciable, depuis onze ans qu'ils coûtent des sommes considérables par année. C'est bien beau sur le papier ou dans une harangue, que le gouvernement du peuple par le peuple ; mais cela n'est bon, en pratique, que lorsque, le peuple a été graduellement initié au gouvernement de ses affaires locales. Il y a en cela deux écueils également à éviter : aller trop vite, et aller trop doucement. Il en est de certains peuples comme des enfants mineurs ; c'est vouloir leur ruine que de leur

confier trop tôt la gestion de leurs affaires. Tâchons donc d'éviter ce danger pour notre aristocratie de l'Intelligence : formons-la avant de lui confier la régie entière de ses affaires.

Sans entrer dans des détails, superflus pour le présent, je me bornerai à dire, quant à la discipline, qu'il sera accordé des pouvoirs disciplinaires étendus au Bureau Central. Cette partie de mon plan n'est pas la moins importante. Il ne faut pas qu'une classe d'hommes, que l'on rendra dépositaire de l'honneur et des plus grands intérêts du pays, soit exposée à être gangrénée, discréditée par des membres indignes d'en faire partie. Je propose donc d'ériger le bureau central en une espèce de Cour d'Honneur, devant laquelle pourront être cités tous ceux qui, non seulement auront commis des fautes du ressort des tribunaux

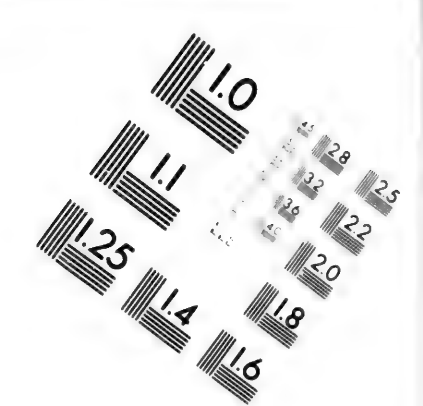
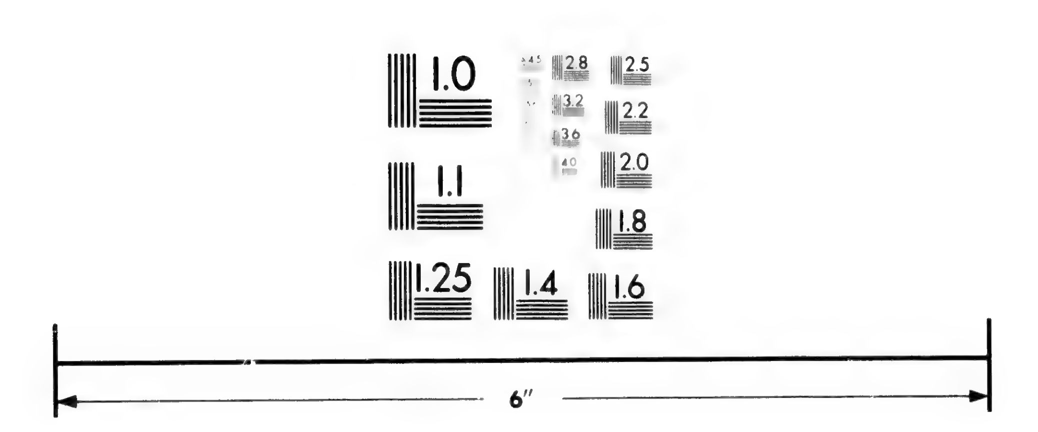


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





ordinaires du pays, mais qui auront forfait à l'honneur, ou commis des actes, ou tenu une conduite, indignes d'hommes qui devront l'exemple de toutes les vertus publiques et privées. La juridiction de cette Cour, en fait de peines, s'étendra depuis la simple admonition jusqu'à la dégradation ou l'expulsion du corps des Lettrés. Un pouvoir semblable, on le sait, existe déjà dans ce pays, chez nos corps professionnels. Une pareille disposition donnera le moyen de prévenir un mal bien grand, qui menace l'existence des institutions démocratiques là où elles existent. Il faut bien le dire, l'esprit de parti inhérent aux démocraties, l'intrigue dont elles ne sont pas plus exemptes que les monarchies, l'entraînement du moment auquel elles sont plus sujettes encore que les monarchies, tout cela fait que l'exquise moralité, la scrupuleuse honnêteté ne sont pas ce qui

distingue toujours et le plus les choix populaires dans les démocraties. Et comme l'impunité est à peu près assurée en cas d'habile malversation, les élus du peuple assez souvent, ne se font guère scrupule d'exploiter le public au moyen de leurs charges. Ils y sont d'autant plus portés qu'ils ne possèdent ordinairement ces charges que pour un temps limité. Tout ce qu'ils ont à faire c'est de ne pas se brouiller trop ouvertement avec la justice. Et là encore ont-ils la chance d'avoir des amis politiques dans le jury. Ils s'en tirent donc généralement avec un éloge, plutôt qu'avec le blâme : *a clever fellow*. Sous notre système, il ne faut pas que les fins voleurs reçoivent de pareils encouragements.

Comme je ne pense pas qu'on me chicane sur ce point, je me hâte d'arriver au point capital, à la partie financière de notre programme.

Art. 8.—Un fonds spécial sera créé pour les fins de cet acte, au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs, dons et donations entre vifs, qui au cas de fraude seront sujets à confiscation au profit du fonds susdit.

Comme je suis, en principe général, libre-échangiste, n'admettant qu'une protection passagère pour des industries naissantes et viables, capables de soutenir la concurrence étrangère, après avoir, pendant quelque temps, sucé le lait nourricier de la protection, je dois tirer mes moyens pécuniaires de l'imposition directe. L'on connait mes idées au sujet de l'impôt direct ; on sait que le veux progressif, et non proportionnel ; et cela non seulement parce qu'il est moralement juste qu'il en soit ainsi, mais en outre par ce que c'est le meilleur moyen de conjurer peu à peu et sans causer de

bouleversement, un grand mal social et un grand danger politique ; je veux parler de l'accumulation des richesses dans un petit nombre de mains, source de démoralisation, d'affaiblissement, de désorganisation sociale, et que je n'hésite pas à signaler comme la cause principale de tous les maux de l'humanité, depuis la formation des sociétés. Pour prévenir ou guérir ce mal capital, prévu et senti par les premiers législateurs, le jubilé fut établi chez les Juifs. A Sparte. Licurgue ne trouva d'autre moyen que de régler la quantité de terre que chaque famille possèderait, et de tarir tout-à-fait la source de la richesse monétaire. Les Romains eurent leurs lois agraires, qui périodiquement mettaient la république en péril. De ces remèdes, aucun ne convient à nos réformateurs modernes, et en cela je ne trouve certes qu'ils ont tort. Les uns ne visent à rien moins

qu'à détruire le capital particulier ; l'Etat seul sera capitaliste, et prêtera sans intérêt à ceux qui auront besoin d'avances de fonds. D'autres ne s'arrêtent pas en si beau chemin ; l'Etat sera non-seulement l'unique capitaliste, mais aussi l'unique chef d'industrie, les profits du travail commun devant se distribuer, également, selon les uns, d'après le principe " à chacun selon ses besoins : " inégalement, selon d'autres, d'après la règle " à chacun selon ses œuvres." De tous ces plans et autres semblables, les uns dont l'expérience a démontré l'inefficacité, les autres dont la moindre connaissance de la nature humaine fait voir l'absurdité, il résulte cependant un grand enseignement : c'est que nos lois générales sur la répartition des richesses sont vicieuses. Oui, elles le sont, et sous le rapport moral, et sous le rapport politique, et sous le rapport économique.

Prenons la richesse formée par les moyens les plus légitimes. D'après nos lois elle passe intégralement aux enfants ou héritiers légaux du riche. Ces enfants ou héritiers n'auront que l'un de trois partis à suivre : ou ils vivront, sans rien faire, de leurs revenus, et ce seront autant de frelons dans la ruche, de gens qui vivront sans rien faire pour la société, sous la protection de laquelle ils vivront Est-ce de la bonne économie politique cela ? Non certes, personne n'osera le dire. Heureux encore, si ces riches désœuvrés ne cherchent pas, comme c'est presque toujours le cas, à noyer leur ennui dans des plaisirs qui répandent la démoralisation dans leur pays, ou ne transportent leurs richesses en pays étrangers. Mais supposons que nos riches héritiers fassent profiter leur héritage ; ils travailleront, ils doubleront, tripleront leurs richesses par ce travail, et accroi-

tront d'autant la richesse du pays. L'économiste sera satisfait, le moraliste aussi pourra l'être ; mais demandez au publiciste s'il le sera, lui ? Il nous dira que cette augmentation des richesses, de génération en génération, mène à leur concentration dans un petit nombre de mains et qu'il en résulte nécessairement un prolétariat, qui est un danger permanent pour la tranquillité de l'état. Ce l'a été jusqu'au temps où les masses étaient plongées dans l'ignorance, et subissaient un contrôle religieux qui va s'affaiblissant de plus en plus. Que sera-ce avec des populations nourries quotidiennement de la lecture des journaux ? Comment leur ferez-vous supporter le contraste de l'extrême richesse dans le petit nombre, et de l'extrême pauvreté dans le grand nombre ? Que ferez-vous pour empêcher l'évocation du spectre communiste ?

Nous venons de voir la richesse, telle que réglée aujourd'hui. sous ses deux aspects les plus favorables, celui où son heureux possesseur, comme le rat de la fable dans son fromage, mange tranquillement ses revenus ; et celui où, dédaignant l'oisiveté, il se livre au travail et fait profiter son bien. Mais il est un troisième aspect sous lequel il ne faut pas oublier de la considérer, celui où elle tombe entre les mains d'un dissipateur, et le cas n'est pas rare, comme on sait. Alors qu'arrive-t-il ? C'est que cette richesse aquise sous la protection de la société, retirée de la circulation générale, et placée entre les mains de son possesseur comme un dépôt sacré pour un usage utile et avantageux à la société, retourne, il est vrai, dans la circulation générale, mais en passant par les égouts du vice et de l'orgie, et après avoir été une source de corruption morale. Nos

lois ont produit cet état de choses, que c'est une question chez les médecins, s'il y a plus de maladies et de morts prématurées, eu égard au nombre des pauvres et des riches, causées par la pauvreté que par la richesse ; et on pourrait définir les deux classes qui occupent les deux extrémités de nos sociétés : gens qui meurent de faim en bas, et gens qui meurent d'indigestion en haut. Ceci me rappelle une anecdote bien caractéristique : " La charité pour l'amour de Dieu, " disait un pauvre à un riche ; j'ai faim. " —Ah! tu as faim ; certes tu es bien " heureux, toi."

Voilà, sans hyperbole ni exagération aucune, les tendances économiques, politiques et morales de la richesse, telle que constituée par nos lois civiles, et injustement protégée par nos lois fiscales. Je dis injustement protégée par nos lois

fiscales, et je le prouve. Dites-moi au profit de qui sont encourues les énormes dépenses des armées, de la police, des prisons et de l'administration de la justice ? N'est-ce pas pour ceux qui jouissent abondamment des biens et des avantages de la société ? Pour qui sont faits une foule d'établissements publics somptueux, si ce n'est principalement pour les riches ? Voyez les peuples non civilisés, où tout le monde est pauvre, il n'y a rien de tout cela : le pauvre n'en a pas besoin. Cependant avec notre système de taxation proportionnelle, nous retranchons sur le nécessaire du pauvre pour contribuer à toutes ces dépenses. Répondez encore ; croyez-vous qu'un pareil état de choses puisse subsister tranquillement, au milieu des âpres discussions qui retentissent jusqu'aux profondeurs de nos sociétés ? Non ; tout nous dit que le temps d'une grande

transformation est arrivé. Le corps social sera-t-il livré à la hache du bourreau, et des restes inanimés du cadavre pétrira-t-on une société nouvelle ? ou bien la société se confiera-t-elle aux soins d'un habile opérateur, qui saura préserver la vie du malade, tout en rétablissant chez lui l'ordre des fonctions et l'équilibre des forces vitales ? c'est là le secret de l'avenir ; mais le choix, entre l'une ou l'autre alternative, est laissé aux classes riches. Qu'elles écoutent les publicistes sages et consciencieux, et nous échapperons à ces Procrustes modernes qui, à l'encontre de Dieu et de la nature, rêvent et prêchent l'égalité légale entre les hommes, chose aussi absurbe qu'est impolitique et injuste l'inégalité qui existe aujourd'hui, de par la loi aussi.

Or, le mode progressif, en fait de taxation, entre en première ligne dans

le traitement recommandé à la société par les publicistes les plus éclairés et les plus sages. Coïncidant parfaitement d'opinion avec eux, j'ai dû adopter ce mode, qui, tout en me procurant les fonds dont j'ai besoin pour mon objet, ouvre une valve de sûreté à la bouilloire sociale. Que l'on adopte, pour tous les impots, le progressif, vous mettez un frein salutaire à l'accumulation des richesses dans un petit nombre de mains ; vous adoucissez les passions envieuses des classes ouvrières ; vous mettez ces dernières plus en état d'améliorer leur condition, de développer leurs facultés, et d'augmenter par là les forces sociales vis-à-vis de la concurrence étrangère ; vous obligez à peu près tout le monde à travailler, et vous bannissez de vos sociétés, cette légion de fainéants, dont le moindre tort est d'être inutiles à la communauté. Faites cela, et les masses travaillantes,

voyant la justice, la saine morale, l'humanité régner dans vos institutions, se résigneront de bon cœur au sort que leur aura fait la providence. Vous ne pourrez plus leur faire croire, comme par le passé, que leur position est l'œuvre de Dieu, elles commencent à voir que tout cela est l'ouvrage des hommes. Pensez-y bien, les peuples ne se soumettent qu'aux choses d'ordonnance divine, ou qu'ils croient telles. Toujours et partout, c'est par les croyances que l'on a gouverné les nations. Vous n'êtes plus capables, vous le savez, de persuader aux peuples que ce qui existe est ce qu'il y a de mieux. Aussi n'est-ce pas à la persuasion que vous avez recours, mais à la force. Folie ! les peuples ont appris à se compter, et ils savent que la force est de leur côté. Tout ce qui leur manque, c'est une doctrine, un système qui puisse commander leur croyance. Donnez-leur cette

doctrine, ce système ; donnez-leur la foi en vous, et vous réduirez la démagogie à l'impuissance, vous ramenerez tous les rêveurs à la réalité, vous rétablirez la confiance et la sécurité dans l'esprit public, et vous pourrez alors économiser immensément sur vos énormes et ruineux budgets de l'armée, de la police et de l'administration de la justice.

Ce but, je vous propose de l'atteindre au moyen de deux principes généraux ; l'un politique : l'intelligence reconnue comme souveraine ; l'autre économique : l'impôt progressif.

Ce plan a cela de particulier vis-à-vis de tous les systèmes de réforme sociale et politique, proposés de nos jours, c'est qu'il ne rompt pas avec la tradition, qu'il peut s'accommoder de toutes les formes politiques existantes. Il a en

outre l'avantage d'offrir, dans sa partie politique, un principe d'autorité, aussi immuable que la nature elle-même ; et, dans sa partie économique, un principe éminemment juste, moral et philanthropique. Il consacre et perpétue la hiérarchie des intelligences, et protége en même temps l'homme du travail manuel. Il conserve l'émulation à l'égard de l'acquisition de la richesse, tout en empêchant celle-ci de devenir un danger pour l'état, un mal pour la société.

Je sais que l'on oppose à mon système ce qu'on appelle la dépravation naturelle de l'homme, comme s'il n'y avait pas dans l'homme des sentiments généreux et nobles, dont il faut tenir compte. Tout n'est pas mal dans l'homme, comme tout n'est pas bien non plus. Il y a chez lui de l'ange et du démon, un mélange de bien et de mal, selon l'acception ordinaire

de ces deux mots, correspondant à sa double nature. Ceux qui prétendent que tout est mal dans l'homme, se trompent autant que ceux qui prêchent que tout y est bien. Montesquieu, qui s'y connaissait, ne demandait que la liberté de la pensée, pour établir et maintenir partout toutes les autres libertés. C'était dire qu'il faisait beaucoup de fonds sur la partie généreuse de la nature humaine. Le fait est qu'on fausse toutes les idées justes et bonnes, on aigrit, on révolte les peuples par des institutions et des ordonnances contre nature, et l'on dit après cela que l'homme est naturellement et foncièrement méchant et pervers.

Encore quelques considérations générales, et j'ai fini.

Il y a deux principes opposés, constamment en présence dans le monde

politique, de l'action harmonique desquels dépend l'ordre public, comme de l'excès de l'un ou de l'autre découle le désordre. L'un de ces principes est le principe d'unité, d'où découle l'autorité et la civilisation, et par abus l'intolérance et le despotisme ; l'autre, le principe d'individualisme, d'où découle la liberté et le progrès, et par abus la licence et l'anarchie. Il n'est pas donné à l'homme, nature imparfaite et bornée, de savoir tenir ces deux principes en complet équilibre de manière à se maintenir dans l'ordre parfait. C'est là un attribut de la divinité, chez laquelle tous les principes se confondent pour n'en faire qu'un, et produire une volonté et une action toujours en accord avec l'ordre éternel, absolu, infini, comme Dieu lui-même, qui n'est que l'ordre suprême. Tout ce à quoi l'homme peut prétendre, même dans les meilleures conditions, c'est à un

ordre relatif et temporaire encore ; car ouvrez l'histoire et vous trouverez l'humanité livrée à des fluctuations continuelles d'ordre et de désordre, dans un sens ou dans un autre. C'est que l'humanité elle-même est destinée au mouvement ; qu'elle ne possède le présent que pour marcher à la conquête de l'avenir— l'avenir,...... contrée enchantée par nos rêves et nos espérances, où l'on s'égare toujours lorqu'on y entre sans le flambeau du passé : vrai labyrinthe où l'on court risque de se perdre, si, comme Thésée, l'on ne se munit du fil d'Ariane. Trop souvent de téméraires aventuriers s'y hasardent, espérant en sortir sur les ailes d'Icare, lesquelles se fondent aux premiers rayons du soleil de la réalité et précipitent l'imprudent aéronaute.

Pour nous borner à l'histoire moderne, vous voyez l'ordre religieux, oubliant

son martyrologe et ses catacombes, et qui plus est la loi évangélique, devenir lui-même intolérant et persécuteur, pour plus tard être la victime de la réaction et du libertinage de la pensée. En France, vous voyez l'ordre monarchique amener par ses abus la tourmente de "93, suivie bientôt de réaction sous l'empire. Le principe d'autorité s'adoucit sous la restauration, et suit la même pente sous la monarchie de Juillet, pour arriver enfin à la république du vote universel. Mais bientôt le vote universel inspire des craintes, menace le principe d'autorité et montre à l'horizon le nivellement et l'anarchie. Alors commence le mouvement rétrograde par l'établissement d'un cens électoral, et les partisans de l'ordre monarchique manifestent hautement leurs aspirations vers cet ordre gouvernemental. Et s'ils n'étaient divisés entre eux par les affections

diverses pour certaines familles, le régime monarchique constitutionnel ne tarderait guère à se rétablir en France. J'avais écrit ce qui précède, lorsque survint le 2 Décembre, sur les tendances monarchiques, dictatoriales mêmes duquel, il n'y a guère à se méprendre.

Ce qui s'est passé en France, s'est reproduit, d'une manière plus ou moins marquée, dans tout le monde occidental, mouvement de flux et de reflux continué partout. Quelle est la signification d'un pareil phénomène ? Evidemment que l'ordre politique est une chose très-difficile à trouver, et aussi difficile à conserver une fois qu'on y est parvenu. Et cette tâche si difficile, la plus difficile, en réalité, qu'il soit donné à l'homme d'accomplir, la laisserez-vous comme par le passé, au hasard de la naissance ou aux caprices des masses ? ou bien y

appellerez-vous le ban et l'arrière-ban de l'intelligence sociale ? continuerez-vous à laisser les intelligences placées et les intelligences déplacées, se livrer une guerre éternelle et à mort au sein et aux dépens de la société ; les unes comme Eole, soulevant les vagues populaires, les autres se fiant au *quos ego* souvent impuissant du maître de l'Olympe ? ou bien les inviterez-vous toutes à travailler avec émulation, rivalité même, mais de concert au bien-être et à la gloire de la commune patrie ?

Si vous ne pouvez répondre " non " à cette dernière question, vous serez forcés d'aviser à un plan quelconque, ayant pour but de faire ressortir, de développer, de caser et de mettre à l'œuvre toutes les intelligences supérieures sans exception. C'est ce qui n'a pas encore été pleinement fait dans notre monde, et c'est ce que je

propose de faire avec le plan que je viens de vous expliquer. Il est possible qu'on puisse en imaginer un meilleur ; alors que quelqu'un fasse mieux, et je serai le premier à applaudir.

Mais, messieurs, allons-nous nous séparer sans dire un mot des femmes, cette intéressante moitié du genre humain, la plus belle, et qui plus est, c'est admis, la meilleure moitié ? Je suis à leur égard de l'avis du bonhomme Lafontaine : comme lui :

> Je ne suis pas de ceux qui disent : ce n'est rien,
> C'est une femme qui se noie.

Je pense que les femmes sont aussi bien le lien que l'ornement de la société. La nature en a fait une chaîne de fleurs, pour retenir, dans le régime social, leurs fiers et fougueux compagnons, plus enclins qu'on ne pense à la sauvagerie. Les femmes ont une très-grande part à

la civilisation de l'homme, et l'intelligence leur doit beaucoup à cet égard. Il est vrai qu'elles ont tout à gagner à la civilisati n, à l'adoucissement des mœurs, et au poli des manières qui sont les conséquences de la première. Partout la barbarie a entraîné l'esclavage de la femme, la civilisation son émancipation. Aussi, j'espère que les femmes fermeront les oreilles aux doctrines de nivellement, prêchées de nos jours avec tant d'audace : car elles doivent comprendre que le nivellement social n'est ni plus ni moins, que la grande route, le chemin de fer de la barbarie. Les niveleurs, si on les écoutait, feraient de nous des Hurons et des Iroquois, et je suis certain que nos femmes et nos filles ne goûteront jamais l'idée de devenir ce qu'étaient leurs devancières d'Hochelaga et de Stadacona. Elles répudieront ces folles aspirations des femmes soi-disant libres, qui ne

voient pas, les malheureuses, qu'en mettant le pied dans l'empire de l'homme, pour n'y jouer qu'un rôle ridicule, elles perdraient celui, bien plus enviable, que lui ont donné Dieu et la nature. Elles sentiront que la femme n'est pas une pièce de monnaie, faite pour courir la place publique ; mais une perle délicate, faite pour régner au boudoir ou dans les salons ; ou mieux encore, une incarnation du sourire de Dieu, en complétant l'œuvre de la création, pour attirer et fixer au foyer domestique toutes les vertus douces et bénignes ; non pour aller sur l'arène politique se profaner au contact de toutes les mauvaises passions.

Mais enfin, il est beaucoup question des hommes, dans mon plan de régénération sociale, et des femmes pas un mot. N'y aura-t-il donc rien à faire pour elles ? N'y aura-t-il que pour les hommes que

l'on corrigera le hasard de la naissance ? Tout pour les frères, rien pour les sœurs ? La beauté, les talents, la vertu seront méconnus chez la plus faible moitié du genre humain, chez celle, par conséquent, qui a le plus besoin d'appui et d'encouragement ? Oh ! non, je ne mets pas les femmes en oubli ; leur sort m'intéresse tout autant que celui des hommes, et je sens qu'il y a aussi beaucoup à faire pour elles. Mais avant de s'occuper de l'ornementation de l'édifice, il faut en poser les fondements, en élever la charpente, en poser la toiture. Cela fait, j'entends bien que le premier soin sera de mieux régler le sort des filles du peuple, qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Prôneurs de l'ancien régime, dites-moi ce que vous faites de ces belles et riches natures de femmes, qui sortent du sang généreux du peuple, autant et plus encore

que des veines appauvries des classes élevées ? Vous allez me répondre peut-être que, grâce à l'héroïque dévouement d'un nombre de saintes filles, leurs sœurs, elles reçoivent par-ci par-là une éducation convenable. Tant pis ! tant pis pour elles, je le répète. Vous élargissez leur esprit, vous relevez leurs goûts, vous leur inspirez le désir et leur donnez le besoin d'un sort meilleur, puis vous les refoulez vers l'humble toit paternel, vers les grossiers compagnons de leur enfance, vers une existence enfin dont vous les les avez dégoûtées ; vous en faites des âmes en peine, errantes, ballotées entre deux mondes, dont l'un leur répugne, et l'autre les repousse ; victimes vouées pour toute leur vie à l'affreux supplice de Tantale ; réduites à maudire le plus beau don de la nature physique, leur beauté. Oui, heureuse encore est la fille du peuple, douée d'intelligence et d'édu-

cation, si l'absence de tous charmes extérieurs la met à l'abri des séductions incessantes, dont la poursuivent les heureux de ce monde, les favoris de l'hérédité. Sotte et laide, entendez-vous, mesdames ? voilà ce qu'il est désirable que soit la fille du peuple, pour bien répondre à nos arrangements sociaux actuels.

Pour le jeune prolétaire, il y a au moins le mouvement du monde, l'agitation de la place publique, et les mille autres distractions de la vie extérieure ; mais la jeune fille est condamnée aux occupations sédentaires et monotones de la domesticité, sans pouvoir répandre au dehors une vitalité surabondante, qui la consume et la torture. La religion en console quelques-unes, en soutient quelques autres, et le restant, leur sort est tel hélas ! que, comme pour le second

père du genre humain, il faut détourner la tête, et les couvrir d'un voile.

Oh ! oui, il y a beaucoup à faire pour la fille du peuple ; mais il faut qu'elle prenne patience ; qu'elle attende que ses frères aient eux-mêmes conquis leur place dans la société. Alors ils la prendront par la main et l'élèveront jusqu'à eux ; alors il sera bon pour elle d'être intelligente et belle ; et alors enfin le monde saluera, d'une acclamation universelle, une triple et très-légitime souveraineté : la Vertu, l'Intelligence et la Beauté.

FIN